



## LUMIÈRE SUR LA PLACE DES JEUNES DANS LES LIEUX DÉCISIONNELS SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL

*Pour faire une  
place aux jeunes!*



Actuellement,  
une personne  
sur cinq est  
âgée de 15 à  
30 ans sur  
l'île.

## Avant-propos

Les jeunes sont-ils présents dans les instances décisionnelles montréalaises ?

L'organisation de la vie commune est décentralisée et démocratique dans la société québécoise actuelle. À Montréal, particulièrement, une myriade d'institutions d'enseignement et de santé, de groupes communautaires, de syndicats et d'organismes de toutes sortes jouent des rôles très importants dans la vie des citoyens. Tous ces organismes ou presque sont dirigés par des conseils d'administration, des comités exécutifs ou autres instances décisionnelles qui sollicitent la participation de la population à leur gouverne. Certains de ces organismes s'adressent à l'ensemble de la population, alors que d'autres sont centrés sur des groupes spécifiques, tels que les jeunes.

Les jeunes représentent une proportion importante de la population montréalaise. Actuellement, une personne sur cinq est âgée de 15 à 30 ans sur l'île. Pourtant, la présence des jeunes dans les lieux décisionnels n'atteint pas la même proportion. Formellement, seule l'exigence de l'âge légal limite leur accès à certains conseils d'administration, comités exécutifs et autres instances. Il se pourrait cependant que des facteurs moins visibles agissent et restreignent la présence des jeunes à ces instances décisionnelles. Pour plusieurs jeunes, ces lieux de pouvoir représentent pourtant une réelle opportunité pour faire entendre leur point de vue, acquérir de l'expérience et des connaissances, tout en partageant leur énergie et leur dynamisme.

Comment se fait-il, alors, que les jeunes soient sous-représentés dans les lieux de pouvoir ? Est-ce dû à un manque de volonté de s'engager ? Un manque d'expérience ? Un réseau d'appuis restreint ? Un manque de formation ? L'absence de transmission des connaissances, de l'expertise ou de la culture organisationnelle ? Un sentiment d'impuissance ?

Cette étude a été réalisée par la société Asynchrolab, à la demande du Forum jeunesse et du Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDIM), afin de répondre aux questions que soulève cette problématique. Elle s'appuie sur les réponses écrites fournies par 109 organisations de l'île de Montréal entre les mois de mars et juin 2001. De plus, des entrevues individuelles ont été réalisées pour obtenir le point de vue des jeunes face à ces questions. Trente-deux jeunes ont été interrogés : 16 jeunes actifs dans des instances décisionnelles ainsi que 16 jeunes non actifs. Pour être admissibles à la catégorie des jeunes actifs, les personnes devaient siéger actuellement à une instance décisionnelle d'un organisme, que ce soit un conseil d'administration, un comité exécutif

ou autre. Les personnes engagées dans une cause, mais qui ne siégeaient pas à une instance décisionnelle ne se qualifiaient pas en tant que personnes actives dans le cadre de cette étude. Les entrevues ont permis d'approfondir les résultats obtenus grâce aux questionnaires distribués aux organisations.

Le premier chapitre de ce rapport introduit la problématique de la participation des jeunes aux instances décisionnelles. Nous y précisons davantage les objectifs de l'étude. Le chapitre 2 expose la méthodologie utilisée pour recueillir les données et obtenir les résultats de la recherche. Le chapitre 3 de cette étude présente les résultats de la recherche. Dans un premier temps, nous précisons la place occupée par les jeunes âgés de 12 à 30 ans dans les différentes instances décisionnelles des institutions et des organismes qui œuvrent, avec ou pour les jeunes, sur l'île de Montréal. Ensuite, nous explorons le rapport des jeunes à ces mêmes instances décisionnelles ainsi que les intentions et les propositions des jeunes et des organismes interrogés. Le chapitre 4 exprime une série de recommandations visant à favoriser l'intégration des jeunes dans les lieux décisionnels de l'île de Montréal et conclut ce rapport en dressant une perspective d'avenir.

Nous tenons à remercier tous les collaborateurs et collaboratrices qui ont rendu cette recherche possible, particulièrement les nombreux répondants dont nous nous sommes faits les modestes interprètes.

Dans ce texte, le  
masculin a été utilisé  
dans le but d'en alléger  
la lecture.



## Table des matières

AVANT-PROPOS	3
TABLE DES MATIÈRES	5
LISTE DES TABLEAUX	7
<b>1. PROBLÉMATIQUE</b>	<b>8</b>
1.1 CITOYENNETÉ ET PARTICIPATION DES JEUNES	8
1.2 OBSTACLES SOCIOLOGIQUES ET VOLONTÉ POLITIQUE	9
1.3 PROBLÉMATIQUE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL : OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	12
<b>2. MÉTHODOLOGIE</b>	<b>14</b>
2.1 CUEILLETTE DES DONNÉES AUPRÈS DES ORGANISMES	14
2.2 CUEILLETTE DES DONNÉES AUPRÈS DES JEUNES	16
2.3 TRAITEMENT DES DONNÉES, PRÉSENTATION ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	19
<b>3. LES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE</b>	<b>22</b>
3.1 LA PLACE DES JEUNES DANS LES LIEUX DÉCISIONNELS	22
3.1.1 Résultats généraux	22
3.1.2 Les instances où les jeunes sont le moins représentés	23
3.1.3 Les secteurs où les jeunes sont représentés	24
3.1.4 Les secteurs où les jeunes sont peu présents	25
3.1.5 Activités de l'organisation et présence des jeunes	25
3.1.6 La représentation hommes/femmes parmi les jeunes participants	27
3.2 MODES D'ACCÈS AUX INSTANCES DÉCISIONNELLES	28
3.3 MÉCANISMES DE CONSULTATION DES JEUNES	29
3.3.1 Perception des jeunes face à la consultation	30
3.4 INFLUENCE DES JEUNES SUR LA PRISE DE DÉCISION	31
3.4.1 Selon les organisations	31
3.4.2 Selon les jeunes	32
3.5 DES ORGANISATIONS FAVORABLES À UNE PRÉSENCE ACCRUE DES JEUNES	33
3.6 IDÉES INNOVATRICES, DYNAMISME ET REPRÉSENTATIVITÉ : PRINCIPAUX APPORTS DES JEUNES AUX INSTANCES DÉCISIONNELLES	34
3.7 LES PRINCIPALES MOTIVATIONS DES JEUNES À PARTICIPER AUX INSTANCES DÉCISIONNELLES	35
3.7.1 Facteurs identifiés par les organisations	36
3.7.2 Facteurs identifiés par les jeunes	37
3.7.3 Analyse comparative	39

Recherche  
et rédaction  
Rock Beaudet  
Frédéric Lapointe  
de Asynchrolab

Comité de  
suivi de l'étude  
Steve Francoeur  
Nicolas Fournier  
Julie Richard  
Niki Messas

Coordination  
Caroline Rioux

Conception graphique  
et infographie:  
Daniel Vigneault

Pour le  
Forum jeunesse  
de l'île de Montréal  
août 2001

3.8 PRINCIPAUX OBSTACLES À LA PARTICIPATION DES JEUNES .....	40
3.8.1 <i>Obstacles identifiés par les organisations</i> .....	40
3.8.2 <i>Obstacles identifiés par les jeunes</i> .....	42
3.8.3 <i>Obstacles de nature sociologique</i> .....	46
3.8.4 <i>Analyse comparative</i> .....	46
3.9 CONDITIONS FAVORISANT UNE PLUS GRANDE PLACE AUX JEUNES .....	47
3.10 SOLUTIONS POUR UNE PRÉSENCE ACCRUE DES JEUNES AU SEIN DES ORGANISATIONS .....	48
3.10.1 <i>Solutions préconisées par les organisations</i> .....	49
3.10.2 <i>Solutions préconisées par les jeunes</i> .....	50
<b>4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS</b> .....	<b>53</b>
4.1 DES SIÈGES RÉSERVÉS POUR LES JEUNES .....	54
4.2 PARRAINAGE / MARRAINAGE .....	55
4.3 DES PROGRAMMES DE FORMATION ET D'INFORMATION .....	56
4.4 SENSIBILISATION DES ORGANISATIONS .....	58
4.5 PERSPECTIVES D'AVENIR / LE DÉFI DE LA PARTICIPATION .....	59
<b>NOTES</b> .....	<b>61</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>63</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>65</b>
ANNEXE 1 : DIVERS TABLEAUX .....	65
ANNEXE 2 : LES QUESTIONNAIRES .....	68
1- <i>QUESTIONNAIRE SOUMIS AUX ORGANISATIONS</i> .....	68
2- <i>QUESTIONNAIRE SOUMIS AUX JEUNES ACTIFS</i> .....	70
3- <i>QUESTIONNAIRE SOUMIS AUX JEUNES NON ACTIFS</i> .....	74



Créé afin que soient pris en compte les besoins, la parole et la participation des jeunes dans le développement social, économique et culturel de l'île de Montréal, le Forum jeunesse est une table de concertation du CRDÎM où des jeunes et des acteurs du milieu jeunesse se penchent sur les problématiques des personnes âgées entre 12 et 30 ans.

## Liste des tableaux

1	Secteurs d'activité des organisations répondantes	16
2	Nombre de jeunes présents dans les instances	23
3	Répartition des jeunes actifs parmi les différentes instances	23
4	Secteurs où les jeunes sont le plus et le moins présents	24
5	Répartition des jeunes dans les instances décisionnelles, par secteur	24
6	Présence des jeunes selon les d'activités des organisations	26
7	Représentation hommes/femmes dans les lieux décisionnels	27
8	Modes d'accès aux instances décisionnelles	29
9	Influence des jeunes sur la prise de décision	32
10	Des organisations favorables à une présence accrue des jeunes	33
11	Apports des jeunes aux instances décisionnelles	34
12	Principales motivations à participer aux instances décisionnelles	35
13	Principaux obstacles à la participation des jeunes	41
14	Répartition des jeunes par secteur, en nombre réel	65
15	Répartition des jeunes actifs, par instance décisionnelle et par mode d'accès au poste	65
16	Mécanismes de consultation	66
17	Présence des jeunes par type d'activités des organisations, en nombre réel	66
18	Représentation hommes/femmes chez les jeunes, par secteur	67



La société québécoise é t a n t profondément animée par des valeurs démocratiques, la participation à celle-ci s'accompagne implicitement de l'exercice de la citoyenneté.

## 1. Problématique

### 1.1 Citoyenneté et participation des jeunes

La société québécoise étant profondément animée par des valeurs démocratiques, la participation à celle-ci s'accompagne implicitement de l'exercice de la citoyenneté. Selon Madeleine Gauthier, la participation se définit comme étant la « capacité des individus et des groupes à influencer les orientations de la société et à investir les lieux de pouvoir, et cela, peu importe le palier d'activité où se dessinent et se prennent les orientations qui dictent la vie en société ». Le cadre de la participation déborde ainsi largement le scrutin universel pour inclure également la participation des citoyens à l'administration des institutions et organismes qui ont un impact sur leur vie. Le droit à la participation représente donc un élément central de la notion de citoyenneté.

En rapport au scrutin universel, on s'interroge fréquemment sur les conditions qui favorisent l'exercice du droit de vote ainsi que les obstacles potentiels que peuvent rencontrer nos concitoyens pour y avoir accès en toute égalité. Toutefois, la recherche entourant la participation à l'administration d'organismes autres que gouvernementaux s'avère, elle, plus récente. Une étude publiée en 2001 par le Conseil régional de développement de l'île de Montréal, « *Participer au développement régional en toute égalité* », traite de cette question sous l'angle de l'égalité entre les sexes. Une trop faible représentation des femmes dans les instances décisionnelles semble ainsi perçue comme un obstacle à la participation des femmes aux activités de la société auquel il faudrait remédier au nom de l'égalité dans l'exercice de la citoyenneté.

Peut-on supposer que la "participation" des jeunes faiblit ou est systématiquement moindre que celle de leurs aînés ? Pour Madeleine Gauthier : " Les enquêtes et les sondages nous apprennent, les uns après les autres, que les jeunes s'engagent tout autant, mais pas plus que les adultes, dans la vie politique active "<sup>2</sup>. Il faut bien comprendre qu'on discute ici des individus engagés dans la vie politique active et non de la courbe bien connue touchant la participation aux différents scrutins ; les jeunes y participant légèrement, mais systématiquement dans une proportion moindre que leurs aînés. À ce sujet, plusieurs études ont été menées dans le passé afin de mesurer le degré de participation des jeunes aux élections et leur relation à la politique<sup>3</sup>.

Depuis au  
moins 20  
ans, les  
jeunes qui  
entrent sur le  
marché du  
travail gagnent  
20 % de moins  
que ceux qui  
les ont précédés.



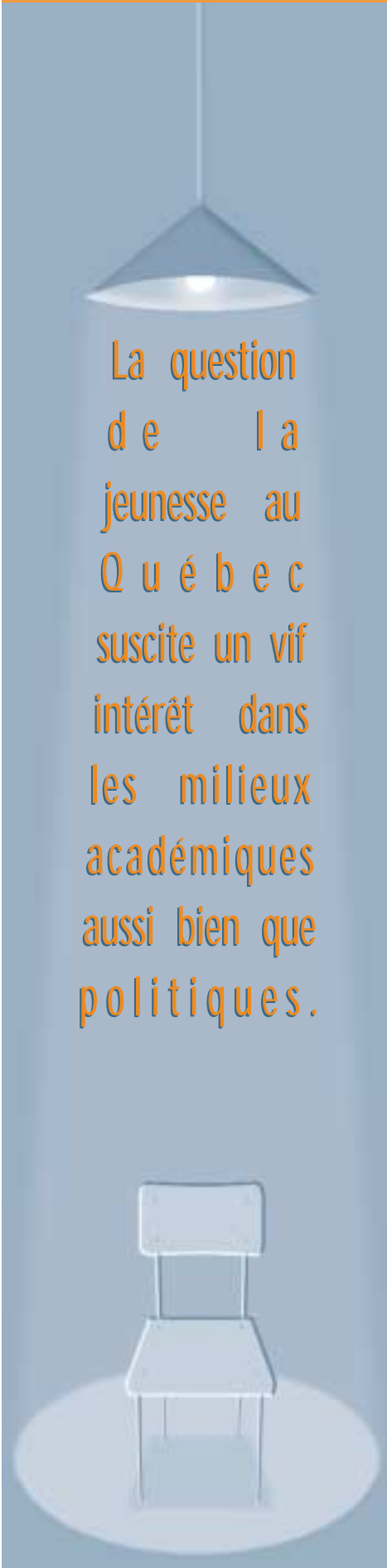
Cette vie politique active des jeunes n'implique pas nécessairement le fait de participer ou de siéger à une instance décisionnelle d'une institution ou d'un organisme. D'une part, « les formes de la participation sont multiples, de l'exercice du droit de vote à l'engagement politique, de l'implication dans le comité de classe jusqu'à celui du conseil scolaire, du conseil d'administration de la garderie ou du conseil régional de développement<sup>4</sup> ». D'autre part, il y a multiplication des lieux où les jeunes peuvent actualiser leur engagement politique, sans nécessairement siéger à une instance décisionnelle. Un des plus importants est, sans contredit, constitué par les mouvements étudiants qui bénéficient d'un contexte favorable, d'une large autonomie et qui évoluent au gré des intérêts des étudiants. Le Conseil permanent de la jeunesse a aussi relevé la présence de près de 1 550 organismes jeunesse au Québec en 1996<sup>5</sup>, démontrant statistiquement le grand nombre d'organisations où s'engagent les jeunes et leur grande diversité. Il est probable que plusieurs de ces jeunes récuseraient le terme « politique » pour décrire leur engagement, qu'il soit sportif, social ou encore environnemental. Toutefois, cet engagement semble représenter une forme d'exercice de la citoyenneté.

## 1.2 Obstacles sociologiques et volonté politique

Récemment, certaines mobilisations réussies par les jeunes amènent à penser que cette question de la participation des jeunes peut être envisagée avec optimisme. Le tableau d'ensemble n'est toutefois pas si resplendissant au Québec. La participation effective des jeunes s'avère, selon certains auteurs, influencée par des facteurs structurellement défavorables : « Les conditions socio-économiques des jeunes se sont graduellement détériorées au cours de la présente décennie. Ces derniers sont plus que jamais absents des instances décisionnelles et marginalisés sur le marché du travail<sup>6</sup> ». À ce constat, on doit ajouter la baisse du poids démographique des jeunes : « L'évolution démographique entraînera une difficulté croissante pour les jeunes de faire entendre leur voix, de faire valoir leurs priorités dans les décisions ou encore d'influencer les orientations de la société dans son ensemble<sup>7</sup> ». Se pourrait-il que le poids démographique moindre des jeunes ait affaibli leur rapport de force et ainsi entraîné à la baisse leurs conditions de travail, la qualité des emplois qui leur sont offerts et les conditions de base des jeunes familles ? Une étude récente de Beaudry et Green<sup>8</sup> démontre comment, depuis au moins 20 ans, les jeunes qui entrent sur le marché du travail gagnent 20 % de moins que ceux qui les ont précédés.

On ne peut ignorer ces facteurs difficilement mesurables et leurs effets sur le degré de participation des jeunes. Cependant, si la situation pouvait se rétablir sur le plan de





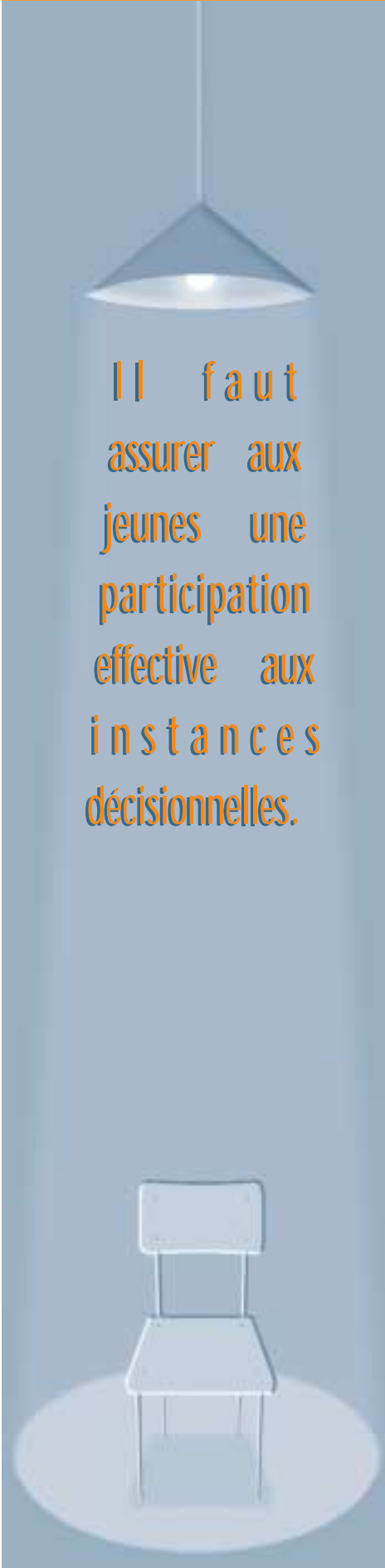
La question  
de la  
jeunesse au  
Québec  
suscite un vif  
intérêt dans  
les milieux  
académiques  
aussi bien que  
politiques.

l'emploi et des conditions de travail dans le futur, la situation démographique, elle, n'est pas près de se modifier. Le contexte démographique au Québec en ce début de troisième millénaire est tel que les jeunes (12-30 ans) ne constituent plus, par la seule force du nombre, un groupe incontournable comme leurs parents, issus du babyboom de l'après-guerre, ont pu le représenter lors des grands mouvements sociaux des années 60 et 70. Cette dimension du problème est structurelle et durable.

Si la plupart des pays occidentaux sont confrontés à une évolution démographique analogue, le Japon nous précède dans la voie du vieillissement appréhendé. Ce pays a démontré récemment que la gérontocratie n'est pas une fatalité : le nouveau Premier ministre, Junichiro Koizumi, élu pour régler la pire crise économique vécue par ce pays depuis la seconde guerre mondiale, a justement décidé de donner des postes décisionnels aux jeunes et aux femmes<sup>9</sup>.

Tenu en février 2000, le Sommet du Québec et de la jeunesse a lui-même été le théâtre où de nombreux jeunes ont revendiqué une plus grande accessibilité aux lieux décisionnels de la société québécoise. C'était d'ailleurs un des grands objectifs de ce Sommet : assurer la participation pleine et entière de tous les jeunes à la vie en société. Les différents participants (syndicats, associations patronales, groupes de jeunes, groupes communautaires) ont alors reconnu l'importance d'ouvrir l'accès aux lieux d'influence et de décision aux jeunes afin d'atteindre cet objectif. En ce sens, la déclaration commune du Sommet du Québec et de la jeunesse adoptée par tous les participants affirmait que « les municipalités, les entreprises, les syndicats et les groupes communautaires doivent s'engager à établir un plan d'action en vue d'accroître la présence et de faciliter l'intégration des jeunes dans leurs instances décisionnelles respectives<sup>10</sup> ».

Même si cette préoccupation est à l'avant-scène parmi les jeunes et moins jeunes les plus engagés, les différents auteurs se sont peu intéressés à cet aspect de la participation des jeunes aux instances des organismes qui participent à la vie de notre société. Marc Molgat rapporte que : « Depuis quelques années, la question de la jeunesse au Québec suscite un vif intérêt dans les milieux académiques aussi bien que politiques. Sous l'impulsion de changements pressentis, la jeunesse est décrite, scrutée et analysée aux plans de l'emploi, du logement, de la conjugalité, des migrations, des politiques et des pratiques d'intervention sociale. On ne compte plus le nombre de colloques et de publications sur ce sujet<sup>11</sup> ». Cependant, les recherches portant plus spécifiquement sur la participation des jeunes aux instances décisionnelles des groupes et organismes composant notre société semblent plus limitées.



Il faut  
assurer aux  
jeunes une  
participation  
effective aux  
instances  
décisionnelles.

La littérature répertoriée dans le cadre de la présente étude traite, en grande partie, de la participation des jeunes d'un point de vue sociologique où l'on souligne l'importance de permettre à la jeunesse de se faire entendre dans une société où elle est de plus en plus minoritaire.

Or, les jeunes semblent se faire entendre, mais par des voies d'expression parallèles à l'organisation formelle de la société. Est-ce que la multiplication des groupes de jeunes et des mouvements qui campent dans la marginalité peut être interprétée comme le symptôme d'une intégration qui fait défaut en ce qui touche les structures décisionnelles de la société ?

Alors que les recherches spécifiques sur notre sujet s'avèrent rares, les appels pressants à faire une place aux jeunes sont dans l'air du temps. Par exemple, le Plan d'action jeunesse, adopté en 1998, déclarait offrir « aux jeunes, tant aux niveaux local, régional que national, des lieux de participation aux mécanismes consultatifs et décisionnels<sup>12</sup> ». Par contre, ces lieux de participation et de concertation ouverts aux jeunes n'engageaient que ceux que le gouvernement du Québec a bien voulu entretenir à la relève. Le Conseil permanent de la jeunesse indique d'ailleurs qu'on doit « permettre aux jeunes de s'engager activement dans les différentes sphères (lieux de pouvoir, institutions, milieux de travail) de la société tout en encourageant leur participation aux plans politique, culturel, social et économique<sup>13</sup> ». Le Forum jeunesse de l'île de Montréal a également tiré des conclusions similaires, à la suite d'une consultation régionale. Selon le Forum jeunesse, « on peut facilement affirmer que l'influence des jeunes dans les lieux décisionnels, structurés ou non, devrait être améliorée. En plus, les jeunes sentent qu'ils ont peu ou pas de pouvoir et qu'ils n'ont pas toujours leur place pour se faire entendre<sup>14</sup> ».

Prenant acte de ce mouvement d'idées, la « *Politique québécoise de la jeunesse* », adoptée récemment par le Gouvernement du Québec, mentionne aussi que « pour être représentatifs, les lieux décisionnels et les lieux d'influence doivent compter sur l'apport et la présence des jeunes<sup>15</sup> ». Il faut conséquemment « assurer aux jeunes une participation effective aux instances décisionnelles et de concertation des secteurs public, privé et communautaire, tant aux niveaux local, régional que national, notamment en leur accordant le droit de vote au sein de ces instances<sup>16</sup> ». Parallèlement, une des orientations clés de la Politique jeunesse est d'engager la société québécoise dans une culture de la relève. Pour ce faire, elle indique qu'on doit « inciter les jeunes à participer aux instances décisionnelles par la création, au sein de ces instances, d'un contexte favorable à l'accueil, à l'accompagnement et au soutien de leur action<sup>17</sup> ».

Les jeunes  
de l'île de  
Montréal  
représentent  
25 % de la  
population du  
Québec âgée  
entre 15 et  
29 ans.

Cette idée d'une culture de la relève ne doit pas être séparée du contexte sociologique de son apparition. En effet, de nombreuses organisations québécoises se composent *grosso modo*, depuis leur fondation, de membres d'une même génération. Elles vivent une véritable et cruciale dynamique de succession dont les enjeux dépassent la question de l'équité, pour rejoindre ceux de leur fonctionnalité ou de leur survie.

### 1.3 Problématique de l'île de Montréal : objectifs de la recherche

Est-ce que la place faite aux jeunes dans les instances décisionnelles de l'île de Montréal est insatisfaisante comme on le laisse entendre ? Ceci nous entraîne vers deux autres questions. *Primo*, quelle est la place qui est faite aux jeunes à ces instances ? *Secundo*, est-ce que la participation aux instances décisionnelles s'effectue dans des conditions satisfaisantes ? Si la première question peut trouver sa réponse dans le recensement de la présence des jeunes dans les instances, la deuxième exige une démarche plus qualitative et subjective.

Sur un plan quantitatif, notons que les jeunes de l'île de Montréal représentent 25 % de la population du Québec âgée entre 15 et 29 ans. Ce groupe de 367 605 jeunes représente 20,1 % de la population de l'île de Montréal<sup>18</sup>. De ce groupe, 23 % sont issus des minorités visibles<sup>19</sup>. Retrouvons-nous des proportions semblables dans la composition des instances décisionnelles sur l'île de Montréal ? Quand on pense en particulier aux femmes et aux minorités visibles, constate-t-on un redressement ou un *statu quo* ?

Notons au passage que le poids relatif des jeunes de l'île de Montréal est en baisse constante. Les 15-29 ans représentaient 27,7 % de la population de l'île en 1986, pour passer à 23,9 % en 1991 et finalement atteindre 20,1 % en 2000. Ainsi, les jeunes sont, proportionnellement et en nombre réel, moins nombreux sur le territoire de l'île. L'effet de la dénatalité des dernières décennies se fait sentir avec peut-être, nous le présumons, l'établissement en banlieue des jeunes familles. Nous ne pourrions cependant pas, par cette recherche, comparer ces chiffres avec une évolution de la représentation des âges dans les instances décisionnelles.

En plus de leur participation en général, nous nous intéressons également aux variations du taux de présence des jeunes dans les différents secteurs : est-ce qu'un domaine plus qu'un autre mérite de retenir l'attention du Forum jeunesse dans la

recherche d'une plus grande place faite aux jeunes ? Il faut aussi s'interroger sur la nature même de cette participation des jeunes : à quelles instances siègent-ils, en vertu de quelles modalités y siègent-ils et, s'ils n'y siègent pas, par quels moyens cherche-t-on à les entendre ? Si trop peu de jeunes s'engagent dans des instances décisionnelles, quelles sont les raisons, quels sont les obstacles ?

En ce qui a trait aux organisations où la participation est satisfaisante, nous nous interrogeons sur la perception qu'ont les jeunes de leur propre pouvoir dans les instances décisionnelles. Exercent-ils de l'influence ? Sinon, quels motifs les poussent à siéger à un conseil d'administration ? De leur point de vue ou de celui de l'organisme, qu'est-ce que leur présence apporte spécifiquement ? Est-ce que les jeunes absents des lieux de pouvoir partagent l'avis des autres ? Quelles sont les conditions qui favoriseraient la participation de ces mêmes jeunes absents ? Dans l'hypothèse de la quête d'un plus grand nombre de jeunes, quels sont les moyens envisagés par les organismes et quels sont ceux proposés par les jeunes eux-mêmes ?

Au regard de toutes ces questions, plusieurs hypothèses peuvent être formulées. Dans cette recherche exploratoire, nous laissons aux organismes et aux jeunes le soin de faire valoir leurs divers points de vue sur le sujet, réservant les nôtres pour les conclusions et les recommandations.

## 2. Méthodologie

Les méthodes d'enquête sélectionnées avaient pour objectif de recueillir et de comparer les réponses des différents acteurs au sujet de la participation des jeunes aux lieux de pouvoir. Outre une brève revue de la littérature pertinente, nous avons eu recours à des données recueillies par des questionnaires adressés par voie postale aux organismes de la région de Montréal ainsi qu'à des entretiens individuels avec des jeunes actifs et non actifs dans des instances décisionnelles. Chacun des questionnaires, au nombre de trois, comportait des questions abordant les mêmes thèmes. Ces questions ont été formulées de manière à être bien comprises par les interlocuteurs et de manière à nous permettre de répondre aux questions soulevées dans la problématique. En plus de la valeur intrinsèque de chaque information, toute tendance, convergence ou divergence entre les acteurs, révélée par notre analyse, bonifiait ainsi les fruits de notre recherche.

### 2.1 Cueillette des données auprès des organismes

Les questionnaires destinés aux organismes étaient constitués de 14 questions, dont trois étaient ouvertes<sup>20</sup>. Conformément aux buts de notre recherche, nous avons interrogé les organismes à propos de la présence des jeunes au sein de leurs instances, du mode d'accès à ces postes, de leur influence et de leur apport ainsi que de leurs difficultés et de leurs caractéristiques. Nous les avons interrogés également sur leur volonté d'augmenter le nombre de jeunes participants et sur les moyens qu'ils entendent mettre en œuvre à cette fin. Le questionnaire laissait le choix à chaque organisme de s'identifier ou de demeurer anonyme.

Nous avons procédé à l'envoi de 536 questionnaires, par voie postale, à des organisations de l'île de Montréal. Les 536 organismes ciblés travaillaient majoritairement de près ou de loin avec les jeunes ou pour les jeunes. Cette procédure est cohérente avec le choix fait par le Forum jeunesse de sonder prioritairement des organisations travaillant avec ou pour les jeunes. Ceci donne une dimension particulière à cette recherche : la majorité des organisations sondées s'adressant à des jeunes, leur intérêt pour avoir des jeunes dans les lieux décisionnels devait, hypothétiquement, être plus grand de par leurs activités, par rapport à d'autres organisations. Cependant, pour des fins de comparaison, une partie de l'échantillonnage avait des activités ne s'adressant pas à des jeunes.



Sur les 536  
organisations  
sollicitées, 109  
ont répondu à  
l'appel.

Pour nous assurer d'obtenir des réponses provenant de tous les secteurs à l'étude, l'administration du questionnaire a été réalisée par voie téléphonique dans le cas de certains organismes appartenant aux secteurs affichant un faible taux de réponse. En effet, afin d'obtenir un portrait plus précis et utile de la réalité montréalaise, les organisations sollicitées étaient préalablement classées selon 6 différents secteurs d'activité soit :

- ① Développement social et économique : 271 envois à des groupes communautaires tels que des maisons de jeunes, des centres de femmes, des associations ethnoculturelles ou religieuses, etc., ou encore des organismes tels des Carrefours jeunesse-emploi, des corporations de développement économique, etc.
- ② Éducation : 56 envois, essentiellement à des établissements d'enseignement.
- ③ Culture, arts, sports et loisirs : 132 envois à des clubs sportifs, des centres de loisirs, des associations culturelles (musique, théâtre, etc.) ou autres.
- ④ Milieu politique : 26 envois aux instances montréalaises des partis politiques, à des associations patronales, etc.
- ⑤ Santé : 37 envois à des CLSC, des refuges, des centres jeunesse, etc.
- ⑥ Milieu syndical : 14 envois.

Deux secteurs établis au départ ont été exclus de l'étude. Premièrement, le secteur de l'entreprise privée qui ne représentait pas un secteur d'activité, mais bien une catégorie d'organisations au même titre que les organismes à but non lucratif ou les organismes gouvernementaux. Ces entités ont donc été incluses dans les différents secteurs d'activité. De plus, la catégorie « autre » a été abolie, les organismes ayant pu être répartis dans les autres catégories.

Sur les 536 organisations sollicitées, 109 ont répondu à l'appel. Cependant, 5 questionnaires ont dû être rejetés. L'un d'eux est arrivé après la fin de l'analyse des données recueillies. Les 4 autres l'ont été afin d'avoir un portrait plus juste des impressions des jeunes à propos de leur place dans les lieux décisionnels. Comme la plupart des associations étudiantes, les organisations retirées avaient des conseils d'administration entièrement composés de jeunes de moins de 30 ans. Il s'agissait d'une association d'élèves du secondaire, d'une association de jeunes homosexuels, d'une association de jeunes autochtones et d'un groupe environnemental étudiant. Ainsi, plusieurs des questions relatives à la place des jeunes dans les instances décisionnelles devenaient caduques et les réponses risquaient de fausser les données d'ensemble.

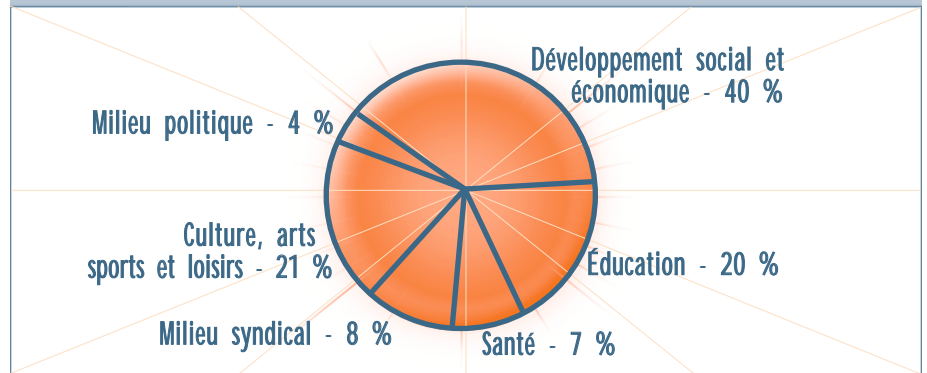
Ainsi, 104 questionnaires ont été conservés pour l'analyse des résultats. Le taux de réponse global approche les 20 %, avec des variations importantes selon le secteur d'activité :



Une grande majorité des organisations ayant répondu à notre questionnaire ont une mission clairement orientée vers la jeunesse.

Développement social et économique : 42 réponses sur 271 envois : 15 %  
Éducation : 21 réponses sur 56 envois : 38 %  
Culture, arts, sports et loisirs : 22 réponses sur 132 envois : 17 %  
Politique : 4 réponses sur 26 sollicitations : 15 %  
Santé : 7 réponses sur 37 envois : 19 %  
Syndicat : 8 réponses sur 14 sollicitations : 57 %

Tableau 1: Secteurs d'activité des organismes répondants



Des 104 organisations sondées, 17 % avaient des activités s'adressant exclusivement à des jeunes, 37 % avaient des activités s'adressant majoritairement aux jeunes et 26 % avaient des activités s'adressant souvent aux jeunes. Tel que nous le souhaitons, nous observons qu'une grande majorité des organisations ayant répondu à notre questionnaire ont une mission clairement orientée vers la jeunesse (80 %). Voilà pourquoi, bien qu'un certain nombre des organisations interrogées poursuivent des activités s'adressant occasionnellement (17%) ou d'aucune manière (3 %) aux jeunes, les résultats de la recherche touchant les organismes doivent être interprétés comme étant généralement plus optimistes que la réalité en ce qui touche la place faite aux jeunes dans les instances décisionnelles à Montréal.

## 2.2 Cueillette des données auprès des jeunes

La réalisation d'entrevues individuelles nous est apparue le moyen le plus flexible pour rejoindre les jeunes ainsi que le plus susceptible de nous fournir l'information la plus riche. Les entretiens ont été structurés à l'aide de deux questionnaires différents<sup>21</sup> selon que nous nous adressions à un jeune actif ou à un jeune non actif dans une instance

Nous avons  
réalisé 32  
entrevues  
individuelles  
auprès de  
jeunes actifs et  
non actifs dans  
des lieux de  
d é c i s i o n .

décisionnelle. Nous retrouvons dans chacun des questionnaires des aspects permettant une comparaison des réponses (intérêts des jeunes actifs et non actifs, influence des jeunes, obstacles à leur participation) entre les jeunes actifs ou non.

Pendant les entrevues, nous nous sommes aussi attardés au vécu des personnes siégeant à une instance décisionnelle et aux éléments qui favoriseraient la participation éventuelle des jeunes non actifs.

Nous avons réalisé 32 entrevues individuelles auprès de jeunes actifs et non actifs dans des lieux de décision. Les entrevues ont été réalisées au cours des mois de mai, juin et juillet, lors de rencontres entre un chercheur et un jeune. Nous n'avons pas procédé à un échantillonnage : nous avons plutôt sélectionné soigneusement chacun de nos répondants en fonction de leur profil, de manière à obtenir la plus grande diversité des points de vue possible. Les catégories et la répartition visées chez les répondants se retrouvent dans la matrice suivante :

32 entrevues	12-16 ans	17-20 ans	21-25 ans	26-30 ans
8 hommes non actifs	1 décrocheur 1 élève	1 étudiant 1 non-étudiant	1 étudiant 1 travailleur	1 parent 1 pas parent
8 femmes non actives	1 décrocheuse 1 élève	1 étudiante 1 non-étudiante	1 étudiante 1 travailleuse	1 parent 1 pas parent
8 hommes actifs	1 bénévole 1 conseil d'élèves	1 milieu éducation 1 autre bénévole	1 étudiant 1 travailleur	1 parent 1 pas parent
8 femmes actives	1 bénévole 1 conseil d'élèves	1 milieu éducation 1 autre bénévole	1 étudiante 1 travailleuse	1 parent 1 pas parent

Dans cette matrice se retrouvent des tranches d'âge recoupant l'âge courant des jeunes pour chaque niveau d'enseignement au Québec (excluant le primaire), une réalité assez importante pour la reproduire ici. Nous portons aussi attention au fait qu'il faut cependant sortir du milieu de l'éducation pour vraiment apprécier la diversité de la jeunesse montréalaise. Lorsque mention est faite du bénévolat, nous entendons par là le fait de participer à des activités, des organismes ou des instances distinctes de celles retrouvées dans les institutions scolaires. Parmi les non-étudiants ou les jeunes sur le marché du travail, il est entendu que non seulement des salariés ont été interrogés, mais également des non-salariés, chômeurs ou autre. Par ailleurs, si nous avons pris soin de prévoir un minimum de répondants de 26-30 ans qui sont aussi des parents, il n'était pas exclu d'en retrouver dans les autres groupes d'âge.

Grâce à cette répartition, il nous a été permis de comparer les réponses de plusieurs sous-groupes formant la jeunesse métropolitaine, sans compter sur un grand nombre d'entrevues. Nous avons également tenté de ne pas rencontrer des concentrations trop

élevées d'interlocuteurs d'autres catégories liées au niveau de scolarité, au quartier habité, au type de travail ou à l'appartenance ethnolinguistique. Par exemple, il était important de ne pas sélectionner trop d'étudiants à la maîtrise ou au doctorat - ou de détenteurs de tels diplômes - parmi nos informateurs de 26-30 ans, étant donné qu'ils sont somme toute peu nombreux dans ce groupe d'âge.

La recherche de répondants volontaires et conformes à nos critères s'est avérée difficile, particulièrement auprès des plus jeunes et des moins scolarisés. Nous avons généralement réussi à retrouver les caractéristiques souhaitées, mais les divisions de la matrice n'ont pas été respectées intégralement : par exemple, la « décrocheuse » interrogée avait 19 ans. Pour recruter une partie des informateurs chez les jeunes actifs, nous avons utilisé les références suggérées par les organismes à l'intérieur de leur questionnaire. En ce qui a trait aux personnes non actives, nous les avons recrutées dans une variété de milieux, principalement à l'aide d'entremetteurs, assurant ainsi une connaissance directe des interlocuteurs la plus limitée possible. Le « milieu » des jeunes actifs étant beaucoup plus restreint, il était par contre impossible d'ignorer nos « connaissances » sans rencontrer des problèmes de représentativité. Nous croyons que nos efforts de diversification ont globalement porté fruit et rencontrent les exigences de cette recherche exploratoire.

Voici les principales caractéristiques des 32 jeunes que nous avons interrogés :

### ENGAGEMENT

- ✓ 16 jeunes actifs dans des lieux décisionnels.

*Ces jeunes provenaient d'organismes de différents secteurs : 7 jeunes provenaient d'organismes du secteur du développement social et économique, 5 jeunes du secteur de l'éducation, aucun jeune du secteur de la culture, de l'art, des sports et du loisir (il y en a plusieurs chez les non actifs), 3 jeunes du milieu de la santé et 1 jeune du milieu syndical.*

- ✓ 16 jeunes non actifs dans des lieux décisionnels.

### SEXE

- ✓ 17 hommes.
- ✓ 15 femmes.

### ÂGE

- ✓ 6 jeunes avaient entre 12 et 16 ans.
- ✓ 10 jeunes avaient entre 17 et 20 ans.
- ✓ 8 jeunes avaient entre 21 et 25 ans.
- ✓ 8 jeunes avaient entre 26 et 30 ans.

### OCCUPATION

- ✓ 11 jeunes étaient des étudiants.
- ✓ 9 jeunes combinaient le travail et les études.
- ✓ 12 jeunes étaient des travailleurs (ou sans-emploi).

### SCOLARITÉ

- ✓ Les répondants poursuivaient des études ou avaient complété un niveau :
  - Secondaire : 12 jeunes.
  - Collégial : 8 jeunes.
  - Universitaire : 8 jeunes.
  - Universitaire (études supérieures) : 4 jeunes.

De plus, sur les 32 jeunes interrogés, 26 avaient comme langue maternelle le français, 1 avait l'anglais et le français comme langue maternelle, 1 jeune l'anglais, 1 jeune le roumain, 1 le créole, 1 l'italien et 1 simultanément l'italien et l'espagnol.

Par ailleurs, 22 jeunes étaient d'origine canadienne-française, 2 d'origine haïtienne, 1 d'origine canadienne-anglaise, 1 d'origine française, 1 d'origine espagnole, 1 d'origine irlandaise, 1 d'origine roumaine, 1 d'origine italienne, 1 d'origine italo-vénézuélienne et 1 d'origine portugaise.

Finalement, 5 des 32 jeunes que nous avons rencontrés étaient parents et ces 5 parents vivaient en couple.

Les entrevues ont été essentiellement conduites par les deux auteurs de cette étude : Rock Beaudet en ce qui a trait aux jeunes actifs et Frédéric Lapointe en ce qui a trait aux jeunes non actifs. Les entrevues ont toutes été enregistrées (sauf deux pour des raisons techniques) afin de faciliter le traitement des résultats. En sus de la discussion visant à informer le répondant du contexte de la recherche, les rencontres ont duré de 20 à 60 minutes, la moyenne s'établissant à environ 30 minutes.

## 2.3 Traitement des données, présentation et interprétation des résultats

Après avoir reçu les questionnaires, nous avons procédé à l'analyse de la diversité des réponses obtenues et rassemblé ces dernières en un certain nombre de catégories. Avec ces catégories, nous avons pu établir une codification<sup>22</sup> que nous avons utilisée pour saisir les réponses dans une base de données. Les données ainsi exprimées sous forme de codes nous ont permis à la fois une analyse qualitative et quantitative des réponses obtenues.

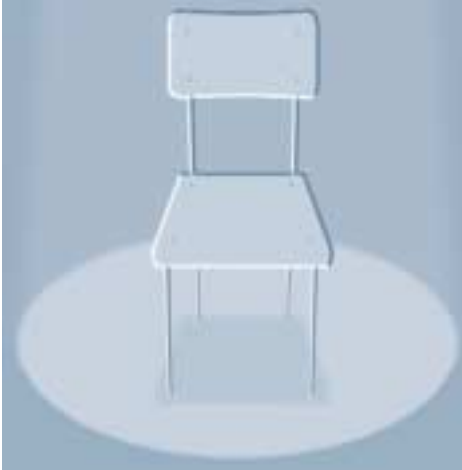
Le traitement des entrevues avec les jeunes a donné lieu à un exercice analogue de condensation des résultats. À partir des enregistrements, des compilations de l'information ont été effectuées pour chacune de nos questions de recherche et des codes similaires ont été attribués à leurs réponses. Ceci nous a permis d'établir la diversité réelle des réponses et le degré de convergence ou de divergence entre les répondants, qu'il s'agisse des jeunes ou des organismes. Une écoute supplémentaire des entrevues a été effectuée pour analyser le « bruit », c'est-à-dire les propos hors des questions de la recherche, et nourrir la réflexion générale des auteurs sur le sujet.

Plusieurs remarques touchant la présentation des résultats et l'interprétation de ceux-ci doivent être portées à l'attention du lecteur. La première concerne la représentativité des données obtenues auprès des organismes. Il est important de comprendre qu'une sélection a été effectuée afin de constituer un échantillon composé majoritairement d'organismes s'adressant aux jeunes et d'interpréter les résultats conséquemment. Par exemple, nous retrouvons quelques CLSC dans notre échantillon, mais pas de CHSLD<sup>23</sup> ni d'hôpital parmi les répondants potentiels. Par ailleurs, puisque seulement 20 % des organismes sollicités ont répondu à notre questionnaire, il serait rigoureusement douteux de généraliser les résultats de l'analyse des données aux 80 % des organismes de notre échantillon qui n'ont pas répondu au questionnaire postal. Quelques hypothèses peuvent ici nous guider. On peut considérer, d'une part, que les résultats ne sont représentatifs que des groupes qui ont répondu et qu'aucune généralisation n'est possible. On peut, d'autre part, considérer qu'aucune caractéristique des groupes ne les prédisposait à répondre ou non au questionnaire et que les résultats, du moins dans les catégories ou des nombres importants demeurent en cause, s'avèrent généralisables. On peut enfin penser, c'est le point de vue des auteurs, que les groupes s'adressant davantage aux jeunes ou comptant plus de jeunes dans leurs rangs ont eu une plus grande propension à répondre au questionnaire que les autres groupes. Suivant cette dernière hypothèse, les résultats de la recherche touchant les organismes devraient être interprétés comme étant généralement plus optimistes que la réalité en ce qui touche la place faite aux jeunes dans les instances décisionnelles à Montréal.

La deuxième concerne l'utilisation des pourcentages, ci-après, pour exposer la proportion de répondants dans chacune des catégories de réponses et effectuer des répartitions, par exemple, selon le secteur d'activité du répondant. L'utilisation d'un même mode d'expression des résultats permet une comparaison plus facile pour le lecteur. Il est toutefois important de considérer que les nombres en cause dans les calculs de ces pourcentages sont parfois assez petits et ne doivent pas être considérés comme des mesures très précises des proportions. En particulier, le lecteur devra être prudent avec les chiffres touchant les secteurs de la santé, du milieu politique ou du milieu syndical,

puisque le nombre de répondants chez les organismes n'excède pas la dizaine pour chacun de ces secteurs.

En ce qui concerne les résultats des entrevues auprès des jeunes, nous pourrions, à l'occasion, souligner des tendances significatives dans les résultats. Il est important de considérer, toutefois, qu'en raison de la diversité de jeunes interrogés et du nombre nécessairement restreint d'informateurs dans chaque catégorie, chaque point de vue a une certaine valeur.





U n e  
moyenne de  
1,4 jeune  
par instance  
décisionnelle,  
comprenant les  
instances où il  
n'y a pas de  
j e u n e .

### 3. Les résultats de la recherche

Nous présentons ci-après les résultats bruts et analysés des questionnaires et des entrevues. Pour chaque thème, nous présentons les données pertinentes recueillies auprès des trois sources (organisations, jeunes actifs, jeunes non actifs) afin d'en favoriser l'analyse. Nous commençons par les aspects plus descriptifs : y a-t-il des jeunes engagés ? où sont-ils ? comment y arrivent-ils ? Nous explorons ensuite les idées et les perceptions des différents répondants au sujet de leur satisfaction, ou insatisfaction, et des éléments qui expliquent la situation des jeunes par rapport aux instances décisionnelles. Nous terminons avec les pistes de solution possibles, envisagées et souhaitées en réponse aux problèmes exposés.

À l'occasion, nous élaborons une interprétation plus poussée des données ou formulons de nouvelles hypothèses afin de dégager une plus grande signification des résultats obtenus. Nous réservons toutefois l'analyse plus globale et les propositions pour la dernière partie de ce rapport.

#### 3.1 La place des jeunes dans les lieux décisionnels

##### 3.1.1 Résultats généraux

Notre étude a recensé 104 organisations de l'île de Montréal regroupant un total de 143 jeunes administrateurs siégeant aux différents types d'instances décisionnelles, qu'il s'agisse d'un conseil d'administration, d'un comité exécutif, d'un conseil d'établissement, d'un comité de coordination, d'un conseil d'élus ou autre. Ceci représente une moyenne de 1,4 jeune par instance décisionnelle, en tenant compte des instances où il n'y a pas de jeune.

Certains secteurs ont révélé un nombre de jeunes particulièrement faible siégeant à leurs instances décisionnelles. En proportion du nombre de répondants, les secteurs politique et syndical présentent le plus grand nombre d'organisations n'ayant aucun jeune au sein de leurs instances décisionnelles.

L'étude nous a aussi permis de constater que 33 % des jeunes participant aux instances décisionnelles ont obtenu leur poste grâce à des sièges réservés. Par ailleurs, certains groupes, sans utiliser la pratique des sièges réservés, ont un nombre de jeunes plus élevé que la moyenne. Le secteur du développement social et économique en est un exemple.

La place des  
jeunes dans  
les instances  
décisionnelles  
de l'île de  
Montréal  
représente 12 %  
de l'ensemble  
des sièges.

Le nombre moyen d'administrateurs pour les instances décisionnelles étudiées se situe à environ 12 personnes. Nous pouvons donc estimer que la place des jeunes dans les instances décisionnelles de l'île de Montréal représente 12 % de l'ensemble des sièges. Nous sommes ainsi loin du poids des jeunes de 15 à 30 ans qui représentent 20 % de la population. Rappelons aussi que la majorité des organismes interrogés dans le cadre de cette enquête travaillaient avec ou pour les jeunes (80 %). Pour l'ensemble des organismes de l'île, la proportion de jeunes au sein des instances se situe probablement en deçà de ces valeurs. Par ailleurs, nous émettons l'hypothèse que les organismes qui sont des « répondants » ont une sensibilité accrue pour la jeunesse (phénomène d'autosélection) et regroupent éventuellement plus de jeunes engagés que les organismes « non répondants » à l'enquête.

Dans l'ensemble des données recueillies, 55 % des organisations interrogées avaient au moins un jeune dans leurs instances décisionnelles. Parmi les organisations les plus susceptibles de compter des jeunes dans leurs rangs décisionnels, près de la moitié n'en compte donc aucun.

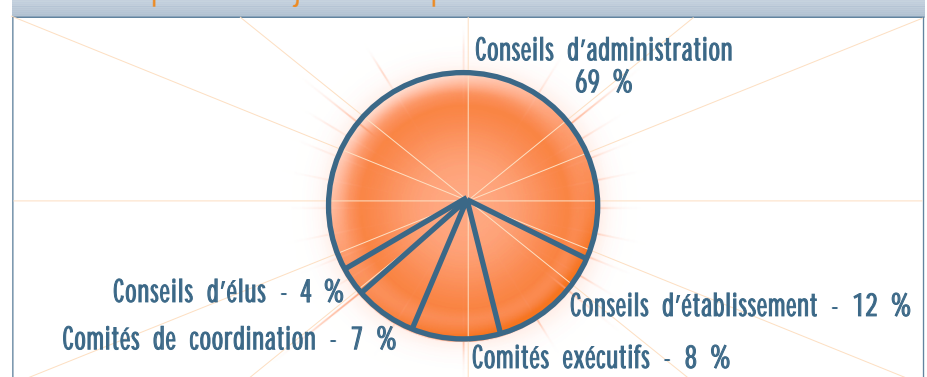
Tableau 2 : Nombre de jeunes présents dans les instances

Aucun jeune	1 jeune	2 jeunes	3 jeunes	4 jeunes	5 jeunes et plus	Total
45 %	11 %	22 %	14 %	3 %	5 %	100 %

Les jeunes interrogés déclarent généralement que trop peu des leurs s'avèrent actifs dans les instances décisionnelles. Les jeunes engagés souhaiteraient une participation accrue - quelle qu'en soit la forme - de leurs congénères, alors que les jeunes non actifs associent parfois leur méconnaissance de ces instances au petit nombre de jeunes qui y sont engagés.

### 3.1.2 Les instances où les jeunes sont le moins représentés

Tableau 3: Répartition des jeunes actifs parmi les différentes instances



Les jeunes  
sont donc  
clairement  
s o u s -  
représentés  
sur les comités  
exécutifs, et ce,  
même chez les  
organismes  
s'adressant  
principalement  
aux jeunes.

Il est intéressant de constater que la majorité des jeunes participants aux lieux décisionnels le font à titre d'administrateur (conseil d'administration, conseil d'établissement, conseil d'élus). Parallèlement, peu de jeunes participent aux décisions des organisations en siégeant au comité exécutif, organe de décision le plus important dans la majorité des organisations. En effet, nous avons recensé que seulement 8 % des jeunes actifs siégeaient à des comités exécutifs.

Globalement, c'est 10 % des organisations sondées qui incluaient au moins un jeune au sein de leur comité exécutif : 8 % en avaient un et 2 % en avaient 2. Ceci est beaucoup plus faible que le 55 % des organisations qui présentent au moins un jeune au sein de leurs instances décisionnelles. Les jeunes sont donc clairement sous-représentés sur les comités exécutifs, et ce, même chez les organismes s'adressant principalement aux jeunes.

La moitié des jeunes siégeant à un comité exécutif (6 jeunes sur 12) provenaient du secteur du développement social et économique et le quart (3 jeunes sur 12), du milieu syndical. La plus grande proportion de jeunes participant à une instance décisionnelle le fait donc par l'entremise d'un conseil d'administration. En effet, sur 143 jeunes actifs, 98 l'étaient dans un conseil d'administration (68 %).

### 3.1.3 Les secteurs où les jeunes sont représentés

Tableau 4 : Secteurs où les jeunes sont le plus et le moins présents

Secteurs où les jeunes sont le plus présents	Secteurs où les jeunes sont le moins présents
1. Développement social et économique	1. Santé
2. Éducation	2. Milieu politique
3. Culture, arts, sports et loisirs	3. Milieu syndical

Tableau 5 : Répartition des jeunes dans les instances décisionnelles, par secteur

	Aucun jeune	1 jeune	2 jeunes	3 jeunes	4 jeunes	5 jeunes	6 jeunes	7 jeunes	8 jeunes	Total
Développement social et économique	43 %	14 %	14 %	19 %	3 %	7 %	0 %	0 %	0 %	100%
Éducation	43 %	0 %	47 %	5 %	0 %	0 %	5 %	0 %	0 %	100%
Culture, arts, sports et loisirs	45 %	9 %	23 %	23 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	100%
Milieu politique	50 %	25 %	0 %	0 %	25 %	0 %	0 %	0 %	0 %	100%
Santé	58 %	0 %	0 %	14 %	14 %	0 %	0 %	0 %	14 %	100%
Milieu syndical	50 %	25 %	25 %	0 %	25 %	0 %	0 %	0 %	0 %	100%

Le secteur  
du dévelop-  
pement  
social et  
économique  
est celui  
ayant la  
plus grande  
proportion  
d'organisations  
(57 %), comp-  
tant au moins  
un jeune dans  
leurs instances  
décisionnelles.

Certains secteurs sont caractérisés par une plus grande représentation de jeunes dans leurs instances décisionnelles. À ce titre, le secteur du développement social et économique est celui ayant la plus grande proportion d'organisations (57 %), comptant au moins un jeune dans leurs instances décisionnelles. Le plus souvent, on retrouve 3 jeunes à l'intérieur des instances des groupes de ce secteur.

Le secteur de l'éducation est aussi fortement représenté avec 57 % d'organisations comptant au moins un jeune dans leurs lieux décisionnels. Dans ce secteur, 47 % des organisations ont 2 membres jeunes dans leurs instances décisionnelles.

Il est difficile d'apprécier la présence des jeunes dans les instances du secteur de la santé. Celui-ci pourrait être présenté comme le meilleur autant que le pire secteur. Dans ce secteur nous retrouvons la plus grande proportion d'organisations n'ayant aucun jeune dans leurs instances décisionnelles (58 %). Cependant, nous y trouvons aussi un grand nombre de jeunes dans chaque instance regroupant des jeunes. Par exemple, nous y trouvons l'organisme où il y a le plus de jeunes sur la même instance (8 jeunes). Ceci est-il le fruit du hasard ou représentatif d'une tendance à faire une place aux jeunes dans certains lieux seulement ?

### 3.1.4 Les secteurs où les jeunes sont peu présents

Certains secteurs se caractérisent par le peu de jeunes participant aux instances décisionnelles de leurs organisations. Le secteur de la santé représente celui ayant le plus grand nombre d'organisations n'ayant aucun jeune sur leurs instances décisionnelles (58 %). D'autres secteurs ont aussi un pourcentage élevé d'organisations sans jeunes. Les milieux politique et syndical ont chacun 50 % d'organisations n'affichant aucun jeune dans leurs instances décisionnelles. Le nombre de répondants s'avère toutefois faible pour ces deux catégories d'organisations.

### 3.1.5 Activités de l'organisation et présence des jeunes

Malgré le fait que nous ayons favorisé une cueillette de données orientée vers les organisations travaillant avec ou pour les jeunes (80 %), nous avons aussi obtenu des réponses d'organisations s'adressant occasionnellement ou pas du tout aux jeunes (20 % de tous les répondants). Ces organismes peuvent nous fournir des points de comparaison précieux afin d'examiner le lien entre les activités de l'organisation et la présence des jeunes.

Les résultats démontrent que les organisations s'adressant majoritairement ou exclusivement aux jeunes ont généralement une meilleure représentation des jeunes dans

Pour les organisations ne s'adressant pas de manière spécifique aux jeunes, leur présence aux instances décisionnelles semble n'être qu'un souhait.

leurs instances. Par exemple, les organismes s'adressant exclusivement aux jeunes ont majoritairement 3 jeunes dans leurs instances et ceux s'adressant majoritairement aux jeunes en ont 2. De plus, le nombre d'organisations dont les activités s'adressent aux jeunes (majoritairement ou exclusivement) et n'ayant pas de jeunes à leurs instances décisionnelles (35 %) est beaucoup plus faible que la moyenne.

Parallèlement, plusieurs organisations dont les services ne s'adressent pas spécifiquement à des jeunes (d'aucune manière ou occasionnellement) ne présentent aucun jeune dans leurs instances décisionnelles (64 %). Certaines de ces organisations ont mentionné qu'elles n'avaient aucune raison d'en inclure, puisque leurs activités ne visent pas les jeunes. D'une part, nous cernons ainsi une certaine conception de la contribution des jeunes à l'administration des organismes de l'Île : ils sont invités à siéger s'ils sont spécifiquement concernés, à titre de bénéficiaires ou d'agents de l'organisme. D'autre part, le fait accrédite l'hypothèse voulant que les jeunes soient encore moins présents dans les organismes « généralistes ».

De ces résultats, nous pouvons conclure qu'il est plus fréquent de faire une place aux jeunes dans les organisations s'adressant directement à eux. Cependant, pour les organisations ne s'adressant pas de manière spécifique aux jeunes, leur présence aux instances décisionnelles semble n'être qu'un souhait (72 % disent être favorables à une présence accrue des jeunes dans leurs instances décisionnelles), qui ne se reflète pas dans la réalité.

TABLEAU 6 : PRÉSENCE DES JEUNES SELON LES ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS

	Aucun jeune	1 jeune	2 jeunes	3 jeunes	4 jeunes	5 jeunes et plus	Total
Activités s'adressant exclusivement aux jeunes	33 %	6 %	17 %	44 %	0 %	0 %	100%
Activités s'adressant majoritairement aux jeunes	37 %	5 %	32 %	13 %	3 %	11 %	100%
Activités s'adressant souvent aux jeunes	52 %	11 %	22 %	7 %	4 %	4 %	100%
Activités s'adressant occasionnellement aux jeunes	61 %	22 %	11 %	0 %	6 %	0 %	100%
Activités s'adressant d'aucune manière aux jeunes	67 %	33 %	0 %	0 %	0 %	0 %	100%

Lorsque les jeunes rencontrés se sont prononcés sur le sujet, plusieurs ont souligné que la présence des jeunes sur les instances décisionnelles se justifiait non seulement par le souci de représenter les besoins spécifiques et actuels de leurs semblables, mais également par le fait qu'ils sont ou seront touchés par les décisions prises par les organismes de toutes sortes. Nous reviendrons plus loin sur la question de la contribution des jeunes aux instances décisionnelles.

On remarque une représentation équivalente des jeunes hommes et des jeunes femmes dans les instances.

### 3.1.6 La représentation hommes/femmes parmi les jeunes participants

Tableau 7 : EN CONSIDÉRANT L'ENSEMBLE DES JEUNES PARTICIPANT AUX INSTANCES DÉCISIONNELLES DE VOTRE ORGANISATION, QUEL ÉNONCÉ CORRESPOND D'AVANTAGE À LA RÉALITÉ ?

	Fréquence	En %
Il y a davantage d'hommes que de femmes	29	28 %
Il y a autant d'hommes que de femmes	31	30 %
Il y a davantage de femmes que d'hommes	23	22 %
Aucune réponse	21	20 %

À la lecture du tableau, on remarque une représentation équivalente des jeunes hommes et des jeunes femmes dans les instances. En effet, la plus grande proportion des répondants (30 %) ont affirmé avoir un nombre égal d'hommes et de femmes parmi leurs jeunes actifs. Cependant, un nombre aussi important est constitué d'une représentation majoritaire de jeunes hommes (28 %), alors qu'un plus petit nombre d'organisations (22 %) relève une présence majoritaire de jeunes femmes. Il ne nous semble pas possible avec ces données de conclure à une différence significative ou à un avantage relié au sexe.

Cependant, en s'attardant à la représentation hommes/femmes par secteur, nous pouvons percevoir certaines différences (voir le tableau détaillé en annexe). Nous avons observé que le secteur syndical comporte plus d'hommes que de femmes parmi les jeunes qui participent aux instances décisionnelles (63 % de situations majoritaires). Le secteur politique présentait aussi la même tendance, mais dans une moindre mesure (50 %). Malgré les petits échantillons découlant du découpage par secteur, nous constatons que ces chiffres concordent avec les observations courantes concernant ces différents milieux.

Afin d'identifier une tendance dans la représentation hommes/femmes de tous âges dans les lieux décisionnels de l'île, nous nous référons à une recherche effectuée par le Conseil régional de développement de l'île de Montréal sur la présence des femmes dans les lieux décisionnels. Cette recherche affirmait que la proportion des femmes qui s'impliquent dans ces instances a atteint le taux de 40 % : un peu plus élevé dans les secteurs où on retrouve traditionnellement plus de femmes, à savoir l'éducation et la santé, et moins élevé dans les instances liées au développement économique<sup>24</sup>.



Néanmoins, cette recherche rapporte que ces femmes ont souvent l'impression que leurs commentaires ou opinions sont moins pris en considération que ceux des hommes. Préoccupé aussi par la présence des femmes dans les conseils municipaux, le comité Femmes et développement régional du CRDÎM a proposé des solutions qui pourraient aussi s'appliquer aux autres instances décisionnelles :

*« [...] déployer des réseaux d'entraide, d'instaurer des pratiques de mentorat et d'informer, former et soutenir les femmes qui désirent se porter candidates. »<sup>25</sup>*

Ces solutions permettraient une meilleure répartition hommes/femmes, selon ce même comité. Pour notre part, nous soulignerons plus loin les différences remarquées entre les réponses des hommes et des femmes aux questions d'entrevue.

### 3.2 Modes d'accès aux instances décisionnelles

Les jeunes présents dans les lieux de décision accèdent à ces postes de différentes manières.

- ① Un mode d'accès normal est défini comme un processus où les jeunes sont élus à la suite d'un processus électoral conventionnel afin de combler les sièges de l'instance décisionnelle.
- ② Un mode d'accès par siège réservé est une pratique selon laquelle un certain nombre de sièges de l'instance décisionnelle demeurent réservés exclusivement à des candidats jeunes. Cette pratique est plus présente dans les institutions d'enseignement où certains sièges sont réservés aux membres des conseils étudiants (la plupart du temps sans droit de vote, malheureusement) ainsi que dans les organisations s'adressant majoritairement ou exclusivement aux jeunes. Les sièges réservés sont généralement comblés par un scrutin au sein d'un collège électoral (ex. : parmi les jeunes d'une maison de jeunes, un de ceux-ci est élu par ses pairs pour les représenter au conseil d'administration) ou à la suite d'un processus électoral auprès de tous les membres votants. Toutefois, certains de ces sièges sont comblés d'office - ou systématiquement - par un représentant d'une association (ex. : dans certains cégeps, le siège réservé « jeune » au conseil d'administration est octroyé à la personne occupant la présidence de l'association étudiante).
- ③ Un siège par nomination est un siège où l'on nomme un jeune à l'instance décisionnelle sans qu'il ne soit élu par ses pairs, en élection régulière ou par un collège électoral.

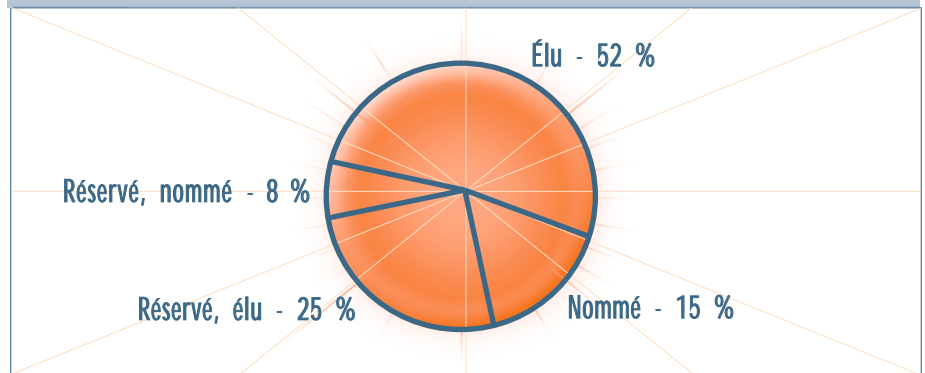
Nous observons que 62 % des organismes consultent les jeunes de manière informelle.

L'étude révèle que 52 % des jeunes ont obtenu leur poste à la suite d'une élection normale, 33 % des jeunes occupent un siège réservé (8 % ont été nommés d'office et 25 % ont été élus par un collège électoral ou une assemblée votante) et 15 % des jeunes ont été nommés plutôt qu'élus à leur poste (sans rattachement avec un siège réservé). La majorité des jeunes qui siègent à une instance décisionnelle ont donc obtenu leur mandat à la suite d'une élection normale.

La majeure partie des organisations ayant créé des sièges réservés proviennent du secteur du développement social et économique (52 %). Suivent ensuite les organisations provenant du secteur de l'éducation (28 %) et les secteurs de la culture, des arts, des sports et du loisir (10 %). Les secteurs syndical et de la santé ferment la marche avec chacun 5 % des sièges réservés.

La grande majorité des organisations ayant des sièges réservés ont des activités s'adressant majoritairement (52 % des cas) ou exclusivement (24 % des cas) aux jeunes. Ainsi, on peut établir que ce sont les organisations ayant des activités s'adressant aux jeunes qui ont entrepris les démarches les plus concrètes visant à assurer une représentation de jeunes aux instances décisionnelles de leur organisation.

Tableau 8 : Mode d'accès aux instances décisionnelles



### 3.3 Mécanismes de consultation des jeunes

Certaines organisations, peu importe qu'elles comportent ou non des jeunes dans leurs instances décisionnelles, ont implanté d'autres mécanismes afin de consulter les jeunes de leur organisation.

Nous observons que 62 % des organismes consultent les jeunes de manière informelle. Ce fait ne s'avère pas une impressionnante démonstration d'attention envers les jeunes puisque la notion de consultation informelle n'était pas définie dans le questionnaire. D'ailleurs, dans le contexte des questions posées, il est clair qu'il était socialement très

préférable d'affirmer, à tout le moins, procéder à des consultations informelles. En ce sens, la révélation que 44 % des organismes ont des instances ou des comités propres aux jeunes et que 39 % consultent les jeunes par des forums ou des processus formels et ponctuels apparaît beaucoup plus significative. Ces deux mécanismes demeurent des démonstrations convaincantes d'une volonté d'écoute, puisqu'ils sont contraignants et demandent des ressources aux différents organismes qui y recourent.

Plusieurs organisations (14 %) utilisent à la fois les consultations informelles, les forums ou les consultations formelles en plus d'avoir des instances ou des comités propres aux jeunes afin de les consulter. Plus du quart des organisations utilisent deux des trois mécanismes de consultation. Enfin, 92 % utilisent au moins un de ces trois moyens de consultation alors que 5 % déclarent ne procéder à aucune consultation des jeunes par les moyens mentionnés.

Parallèlement, nous avons remarqué que les organismes ayant des services s'adressant majoritairement ou exclusivement aux jeunes, en plus d'avoir un pourcentage de jeunes supérieur à la moyenne dans leurs instances, ont développé d'autres façons pour consulter les jeunes. De ceux-ci, 57 % ont, dans leur organisation, des instances ou des comités propres aux jeunes, alors que 52 % ont opté pour des consultations formelles et ponctuelles ainsi que des forums.

Les organismes s'adressant occasionnellement ou pas du tout aux jeunes ont tendance à consulter les jeunes par des consultations informelles (45 %). Il y a aussi le quart (25 %) de ces derniers qui affirment ne jamais consulter les jeunes.

### 3.3.1 Perception des jeunes face à la consultation

La plupart des organisations ont créé des mécanismes informels et ponctuels de consultation ou des comités permanents visant à permettre aux jeunes d'exprimer leurs points de vue. Il faut se questionner sur le rôle potentiellement compensateur de ces mécanismes face à une faible présence des jeunes au sein des instances décisionnelles.

Ces données ne règlent pas la question, mais soulignons tout de même qu'aucun des jeunes non actifs que nous avons interrogés n'a rapporté d'expérience de « consultation informelle », de participation à des « comités » ou à des « forums ponctuels » à un moment ou à un autre de leur vie. Ceci s'accompagne chez plusieurs d'un sentiment que les jeunes ne sont pas consultés (ou pas assez), que les consultations demeurent inutiles (remarquons au passage le paradoxe) et que les décisions sont prises au loin par des gens plus âgés et moins conscients de leurs besoins.

La grande majorité des répondants (62 %) ont affirmé que l'influence des jeunes était soit significative, soit importante.

« Les vieux nous écoutent pas... Y promettent, y promettent... Ils nous consultent par les sondages mais... je sais pas... ouais, mais on m'appelle pas moi ! Là, si je veux donner mon point de vue y faut que je cherche... que je demande... Ils devraient nous consulter plus, c'est toujours les gens âgés qui profitent le plus. »

(homme non actif, étudiant de 18 ans)

« Non (jeunes pas assez consultés). Y devraient, parce qu'on est la génération suivante, celle qui aura les prochains enfants. Y faut que ça change sinon, si ça continue comme ça, ça va péter. »

(femme non active, chômeuse de 19 ans)

« D'après-moi, la structure est juste là pour bien paraître, en arrière y'a toujours quelqu'un qui dirige comme lui le veut. La structure est juste là pour qu'on pense qu'y ait une démocratie pis en arrière y'a quelqu'un qui paie. Ça marche à l'argent. »

(homme non actif, travailleur de 22 ans)

### 3.4 Influence des jeunes sur la prise de décision

#### 3.4.1 Selon les organisations

Lorsque nous avons demandé aux organisations quelle était l'influence des jeunes sur la prise de décision dans leurs instances décisionnelles, la grande majorité des répondants (62 %) ont affirmé quelle était soit significative, soit importante.

Très peu d'organisations (4 %) ont affirmé que l'influence des jeunes sur la prise de décision était décisive. À l'opposé, peu d'organisations ont identifié l'influence des jeunes comme étant nulle (7 %). Nous n'avons décelé aucune caractéristique commune entre les organisations dans chacune de ces catégories. Ainsi, l'influence des jeunes dans la prise de décision ne semble pas être reliée aux facteurs que nous avons étudiés dans cette recherche, tels le secteur d'activités ou le fait d'avoir des activités s'adressant un peu ou majoritairement aux jeunes.

La majorité  
des jeunes  
ont affirmé  
que leur  
influence  
dans la prise  
de décision  
était soit  
significative, soit  
importante  
(69 %).

Tableau 9 : QUELLE EST, SELON VOUS, L'INFLUENCE DES JEUNES LORS DES PRISES DE DÉCISION DANS VOTRE ORGANISATION ?

	Réponses de la part des organisations	% pour les organisations	Réponses de la part des jeunes actifs	% pour les jeunes actifs
Nulle	7	7 %	-	-
Faible	19	18 %	3	19 %
Significative	40	38 %	6	38 %
Importante	25	24 %	5	31 %
Décisive	4	4 %	-	-
Parfois faible, parfois significative	-	-	2	12 %
N'a pas répondu	9	9 %	-	-
Total	104	100 %	16	100 %

### 3.4.2 Selon les jeunes

Pour leur part, les jeunes siégeant aux instances nous ont répondu d'une manière fort similaire à celle des organisations. La majorité des jeunes ont affirmé que leur influence dans la prise de décision était soit significative, soit importante (69 %). Ils ont tenu à mentionner que leur influence était semblable à celle des autres membres de l'instance décisionnelle. Selon eux, leur influence ne s'avère tout simplement pas liée à leur âge.

*« Je suis tout seul [de jeune] et je suis écouté au même titre que tout le monde. Y'a pas de statut particulier à cause que je suis un jeune, alors ma prise de position, mon importance au cœur du C.A. est la même que les autres. »*

(homme actif, secteur de la santé, 20 ans)

Cependant, certains jeunes (2/16) ont identifié que leur influence dans les lieux décisionnels était parfois faible et parfois significative. De cette façon, les jeunes cherchaient à exprimer que leur influence sur certains dossiers était significative, tandis que sur d'autres elle pouvait être faible. C'est notamment le cas d'un représentant étudiant interrogé qui siégeait à un conseil d'administration de cégep.

Il y a ici une nette divergence entre ces jeunes qui participent aux décisions et les jeunes qui ne siègent pas dans ces lieux décisionnels. Ces derniers sont d'avis que les jeunes dans les instances décisionnelles ont une certaine influence - puisqu'ils se sont rendus jusque-là grâce à certains appuis - mais que leur pouvoir est faible. Les explications évoquées par ces jeunes sont multiples : incompréhension des plus anciens de la vision des jeunes, crédibilité plus faible des jeunes face aux experts, jeunes administrateurs cooptés pour leur conformisme, impuissance de l'instance décisionnelle

La majorité  
des répon-  
dants se di-  
sent favora-  
bles à une  
présence  
accrue des jeu-  
nes dans ces  
lieux (63 %).

elle-même, valeur trop faible des porte-parole, etc. Plus globalement, cette vision de la faible influence des jeunes s'appuie sur la perception que rien ne change pour le mieux, que le changement devrait provenir des jeunes actifs et que, logiquement, ces jeunes sont impuissants dans « le système » ou les structures décisionnelles.

### 3.5 Des organisations favorables à une présence accrue des jeunes

Tableau 10 : PERSONNELLEMENT, SERIEZ-VOUS FAVORABLE À UNE PRÉSENCE ACCRUE DES JEUNES DANS LES INSTANCES DÉCISIONNELLES DE VOTRE ORGANISME ?

	Fréquence	En %
Oui	66	63 %
Non	3	3 %
Mitigé	22	21 %
Déjà satisfait de la présence des jeunes	11	11 %
N'a pas répondu	2	2 %
Total	104	100 %

Bien qu'il y ait actuellement peu de jeunes dans les instances décisionnelles, la majorité des répondants se dit favorable à une présence accrue des jeunes dans ces lieux (63%). Cette forte proportion s'explique peut-être justement du fait que les personnes répondant au nom des organismes reconnaissent la faible présence des jeunes dans les instances et souhaitent changer cette situation. Cette ouverture, si elle se confirme, laisse entendre que le problème de la sous-représentation des jeunes réside dans le faible volontariat de ces derniers ou dans d'autres facteurs incontrôlables qui échappent aux responsables des organisations. Il faut toutefois considérer ce résultat avec circonspection : à moins que l'organisme ne compte déjà de nombreux jeunes dans ses instances, répondre à cette question en affirmant ne pas souhaiter une présence accrue des jeunes n'est pas très socialement désirable.

Cette réponse s'avère tout de même intéressante puisqu'elle nous informe sur l'accueil probable que ces organisations feront des éventuelles mesures proposées afin d'accroître la place des jeunes. C'est d'autant plus vrai que la majorité des personnes ayant répondu favorablement à cette question étaient les dirigeants de ces organisations.



La grande majorité des répondants trouvent que la contribution (réelle ou potentielle) des jeunes à leurs instances décisionnelles s'avère positive.

Malgré les réserves qu'ils entretiennent sur l'influence réelle des instances décisionnelles et des jeunes dans ces dernières, tous les jeunes non actifs que nous avons interrogés étaient favorables à une présence accrue des jeunes. Ils espèrent que ceci entraînera davantage de changements.

### 3.6 Idées innovatrices, dynamisme et représentativité : principaux apports des jeunes aux instances décisionnelles

Tableau 11 : SELON VOUS, QUEL EST (OU SERAIT THÉORIQUEMENT) LE PRINCIPAL APPORT DES JEUNES AUX INSTANCES DE VOTRE ORGANISATION ?

	Fréquences	En %
Représentativité	59	57 %
Idées innovatrices	67	64 %
Critiques, conflits	20	19 %
Nouvelles compétences	26	25 %
Dynamisme et énergie	63	61 %
Pertes de temps	0	0
Aucun apport particulier	3	3 %

La grande majorité des répondants trouvent que la contribution (réelle ou potentielle) des jeunes à leurs instances décisionnelles s'avère positive. Les idées innovatrices constituent l'apport le plus fréquemment mentionné (64 % des organisations l'ont sélectionné). Le dynamisme et l'énergie furent désignés par 61 % des organisations. Ces deux éléments ont été désignés par 44 des 104 organisations comme étant les deux principaux apports des jeunes.

Une grande proportion des répondants (57 %) a aussi identifié la représentativité comme étant un des principaux apports des jeunes aux instances décisionnelles. La représentativité s'avère être le fait d'assurer à l'organisation un caractère représentatif de la société dans laquelle elle se retrouve.

Une certaine proportion des organismes (19 %) considère cependant que la présence des jeunes dans les instances de leur organisation demeure une source de critiques et de conflits. Mais, dans plusieurs cas, les organismes ayant sélectionné cet apport l'ont fait en reconnaissant un apport positif des jeunes.

De leur côté, les jeunes non actifs dans des instances ont une vision assez convergente de la contribution des jeunes à ces dernières. La représentativité de l'instance demeure

la contribution la plus largement citée avec 12 mentions. L'apport d'idées innovatrices, le dynamisme ou, plus exactement dans l'esprit des jeunes, le fait de contribuer au changement accompagne la représentativité avec 5 jeunes l'ayant sélectionné. Pour certains, la principale contribution des jeunes est de bien faire paraître les institutions ou de reproduire le « système ». À leurs yeux, la contribution des jeunes serait sans valeur et constituerait, en quelque sorte, une perte de temps.

*« Pour penser comme les jeunes, y faut être jeune sinon y vont pas comprendre, rien va changer, les jeunes vont chialer pis ça va aller tout croche comme d'habitude. »*

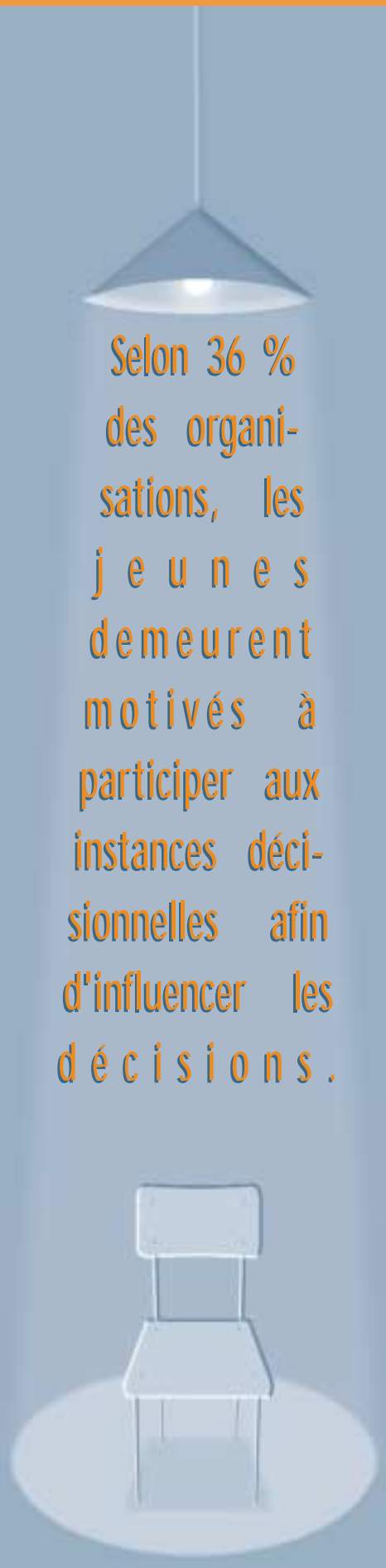
(homme non actif, étudiant de 18 ans)

### 3.7 Les principales motivations des jeunes à participer aux instances décisionnelles

Nous avons cherché à identifier l'intérêt, pour un jeune, de participer aux décisions d'un organisme à l'aide d'une question posée tant aux organisations qu'aux jeunes actifs et non actifs. Les jeunes actifs et les organisations invoquent généralement les mêmes raisons qui motivent un jeune. Les jeunes non actifs ont cependant des opinions divergentes.

Tableau 12 : PRINCIPALES MOTIVATIONS À PARTICIPER AUX INSTANCES DÉCISIONNELLES

Selon les organisations	Selon les jeunes actifs
<i>Les pourcentages sont relatifs à la proportion de répondants ayant mentionné ce facteur, certains répondants ayant identifié plus d'un facteur, le total n'est pas équivalent à 100 %.</i>	<i>Les réponses comprennent les mentions des jeunes actifs. Plus d'un facteur ou obstacle pouvant être mentionné, le total n'est pas équivalent à 16 réponses.</i>
a) Influencer les décisions (36 %)	a) Influencer les décisions et donner son point de vue (13/16)
b) Prôner les intérêts des jeunes (30 %)	b) Changer les choses (10/16)
c) Parfaire ses compétences (21 %)	c) Parfaire ses compétences (4/16)
d) Engagement social (12 %)	d) Comprendre (3/16)
e) Éducation à la citoyenneté (11 %)	



Selon 36 %  
des organi-  
sations, les  
jeunes  
demeurent  
motivés à  
participer aux  
instances déci-  
sionnelles afin  
d'influencer les  
décisions.

### 3.7.1 Facteurs identifiés par les organisations

#### *a) Influencer les décisions (36 %)*

Les principales motivations des jeunes, selon les organismes, à participer au processus décisionnel sont l'amélioration des services, l'influence du choix des activités, la participation aux orientations et l'apport de nouvelles idées. Selon 36 % des organisations, les jeunes demeurent motivés à participer aux instances décisionnelles afin d'influencer les décisions à titre de jeunes, mais aussi, dans plusieurs cas, à titre de bénéficiaires des services ou des activités de l'organisation. Dans pareilles situations, on considère les jeunes comme détenteurs de l'expertise, de « l'expérience terrain » nécessaire afin de définir les bonnes orientations de l'organisation. Cet intérêt a été noté particulièrement pour les organismes dont les activités s'adressent directement aux jeunes. Les jeunes peuvent ainsi avoir un impact concret sur les décisions qui les touchent directement. Par exemple, un jeune qui participe aux activités d'une maison de jeunes peut siéger aux instances décisionnelles de l'organisme afin d'améliorer les services de la maison. Il a ainsi un impact réel sur le choix des activités.

#### *b) Prôner les intérêts des jeunes (30 %)*

Le deuxième facteur le plus identifié par les organismes comme source de motivation pour les jeunes concerne la possibilité de faire valoir les intérêts et le point de vue des jeunes ainsi que surveiller les décisions prises dans les instances décisionnelles. Par exemple, les conseils d'administration des établissements d'enseignement sont des lieux où les jeunes présents doivent faire valoir les intérêts de leurs pairs. Ce facteur rejoint celui touchant l'influence sur les décisions.

#### *c) Parfaire ses compétences (21 %)*

Le troisième facteur décrit par les organisations est davantage lié à des intérêts personnels chez le jeune participant : acquérir de l'expérience, de nouvelles compétences, faire de nouveaux apprentissages et parfaire sa formation.

#### *d) L'importance de l'engagement social (12 %)*

L'importance, pour les jeunes, d'être actifs socialement a été identifiée par 12 % des organisations comme étant l'une des raisons expliquant la participation des jeunes.

#### *e) Éducation à la citoyenneté (11 %)*

Nous regroupons ici sous un seul thème des facteurs mentionnés par 11 % des organisations : apprendre le fonctionnement d'un organisme démocratique et celui des instances décisionnelles, développer une conscience sociale et être éduqué à la citoyenneté.

Plusieurs  
jeunes  
disent avoir,  
en raison de  
leur âge, des  
idées et une  
vision des  
choses diffé-  
rentes des  
autres membres  
des instances  
décisionnelles.

Autres intérêts ayant également été énoncés :

- ✓ Valorisation, accomplissement (9 %)
- ✓ Sentiment d'appartenance (5 %)
- ✓ Représentativité (3 %)

### 3.7.2 Facteurs identifiés par les jeunes

#### *a) Influencer les décisions et donner son point de vue (mentionné par 13 jeunes actifs)*

Plusieurs jeunes disent avoir, en raison de leur âge, des idées et une vision des choses différentes des autres membres des instances décisionnelles. Ainsi, leurs points de vue sur les divers sujets divergent fréquemment de ceux des autres membres. Pour les jeunes, l'opportunité d'exprimer leurs points de vue a pour but ultime d'influencer les décisions afin que celles-ci tiennent compte davantage de leurs intérêts.

Cette motivation à participer demeure aussi vraie pour les jeunes siégeant à des instances décisionnelles d'organisations s'adressant directement aux jeunes. Dans ce cas, ils désirent donner leur point de vue et leurs idées en tant qu'"experts" jeunes. Qui connaît mieux les problèmes concrets d'une école que les étudiants ? Qui a de meilleures idées pour améliorer un centre jeunesse qu'un jeune ayant vécu dans une de ces institutions quelques années auparavant ?

*« Les jeunes, on est différents, on a une façon de penser différente des générations précédentes, une façon différente d'agir et de voir les choses. Les dirigeants sont des hommes et assez vieux, la majorité ont 55 ans et plus, fait que faut leur faire comprendre que les jeunes ont des idées, qu'ils ont leur place à prendre et qu'ils sont capables de mener des choses. »*

(homme actif dans le milieu syndical, 30 ans)

#### *b) Changer les choses (mentionné par 10 jeunes actifs)*

Plusieurs jeunes ont expliqué qu'une des principaux motifs de leur engagement est le désir de changer les choses. Ils veulent autant faire avancer une cause qui leur tient à cœur, qu'améliorer les conditions sociales des jeunes et des moins jeunes. Ils souhaitent réaliser quelque chose d'utile pouvant permettre de transformer l'environnement dans lequel ils s'engagent.

« [Je suis engagée] pour changer le monde. J'ai toujours voulu améliorer mon environnement (elle est formée en urbanisme) et faire avancer les choses. »

(femme active dans le secteur de l'éducation (universitaire), 22 ans)

#### **c) Parfaire ses compétences (mentionné par 4 jeunes actifs)**

Quelques jeunes ont décrit comment leur engagement pouvait être motivé par un désir d'acquérir des connaissances supplémentaires, ou de l'expérience.

#### **d) Comprendre (mentionné par 3 jeunes actifs)**

Un autre élément identifié s'avère être le désir de comprendre les institutions, comment fonctionne la société et comment les décisions se prennent. La participation à des lieux de pouvoir permet, selon les jeunes, de prendre conscience du pouvoir et des contraintes des instances décisionnelles et du fonctionnement de celles-ci, bref de démystifier les institutions qui constituent l'environnement des jeunes. Cette motivation semble davantage liée à une forme de curiosité et à un désir de compréhension.

Même si ces motivations incarnent les principales raisons qui expliquent l'engagement des jeunes, d'autres ont également été exprimées telles que :

- ✓ L'engagement comme une responsabilité de citoyen (2 mentions)
- ✓ Un intérêt pour le sujet (2 mentions)
- ✓ L'importance de préparer la relève (2 mentions)
- ✓ Aider les autres (2 mentions)

Pour leur part, les jeunes non actifs dans des instances décisionnelles ont une vision différente des motivations des jeunes engagés. Celle qu'ils identifient le plus souvent est la valorisation liée au fait d'occuper une fonction officielle. Plusieurs répondants présument qu'il y a des antécédents familiaux à l'engagement ou alors que ces personnes souhaitent développer des compétences et des relations utiles pour leur carrière. Certains soulignent la volonté de changer les choses en général chez ces jeunes, mais un répondant indique que cette volonté peut aussi être reliée à des situations particulières : par exemple, les jeunes parents peuvent être incités à s'engager pour veiller aux intérêts de leurs enfants.

« Je le ferais pour mettre dans mon C.V. ! Impressionner les filles, sortir, monter de plus en plus (dans l'échelle sociale), devenir plus intelligent. »

(homme non actif, étudiant de 18 ans)

Les organisations  
ainsi que  
les jeunes  
ont identifié  
la motivation  
d'influencer  
les décisions  
et de parfaire  
leurs compé-  
tences.

« Peut-être c'est leurs parents, y'en font et ça les intéresse... c'est peut-être parce qu'y ont choisi d'être là-dedans plus tard. »

(homme non actif, étudiant de 20 ans)

« Vouloir changer les choses. Certainement bon pour l'estime de soi : hey, t'as un rôle, une mission officielle ! »

(femme non active, dans la rue, 19 ans)

« Ils pensent qu'ils vont changer quelque chose (illusion selon lui) et ils vont finir par penser comme tout le monde dans l'affaire (l'instance). »

(homme non actif, travailleur de 22 ans)

« Ils recherchent de la valorisation, à satisfaire des demandes et de l'expérience personnelle : ça se met dans un curriculum vitae. »

(femme non active, étudiante de 23 ans)

### 3.7.3 Analyse comparative

Nous constatons que les motivations rattachées au désir de s'engager identifiées par les organisations et par les jeunes actifs sont semblables, bien qu'elles ne s'expriment pas exactement dans les mêmes termes ni dans le même ordre de priorité.

Les organisations ainsi que les jeunes ont identifié la motivation pour ces derniers d'influencer les décisions et de parfaire leurs compétences. Cependant, les organisations ont aussi expliqué que promouvoir les intérêts des jeunes et l'engagement social représentaient d'autres motivations importantes. Ces dernières peuvent être reliées au besoin de changer les choses identifié par les jeunes. Il semble aussi possible d'établir un lien entre la motivation de comprendre identifiée par les jeunes et celle des organisations appelée éducation à la citoyenneté.

Les différences par rapport aux termes employés s'expriment de différentes manières. Par exemple, les organisations décrivent plutôt la motivation des jeunes à influencer les décisions en termes d'amélioration des services rendus aux jeunes. Cette approche n'a pas été décrite par les jeunes actifs, alors qu'elle est plus souvent mentionnée par les jeunes non actifs.



Le thème du changement n'est pas explicitement abordé par les organismes, alors qu'il s'avère omniprésent dans le discours des jeunes actifs et surtout des non actifs.

Le thème du changement n'est pas explicitement abordé par les organismes, alors qu'il s'avère omniprésent dans le discours des jeunes actifs et surtout des non actifs. Le changement, qu'il soit perçu comme possible ou impossible, demeure systématiquement souhaité. Il est vrai que les « idées innovatrices » et le désir « d'influencer les décisions » constituent des facteurs identifiés dans les réponses des organismes. La notion de « cause à défendre » est cependant absente de leurs réponses, mais très fortement imprégnée dans le discours des jeunes. On obtient ainsi deux visions nuancées des motifs et des rôles attribués aux jeunes : d'un côté les jeunes « influencent » les décisions et développent leur citoyenneté et, de l'autre, les jeunes gagnent en expérience afin de servir la « cause » et le changement.

Le spectre des opinions des jeunes non actifs au sujet des jeunes actifs est probablement le reflet de leurs diverses expériences et motivations. Certains jeunes non actifs leur prêtent des motifs intéressés, mais il n'y a pas de représentation totalement négative ou de rejet global de la jeune « classe politique » par les non actifs. Cette relative sympathie contraste avec l'antipathie généralisée de ces jeunes à l'endroit de la classe politique dirigeante. Même si les jeunes non actifs soulignent des facteurs personnels et intéressés - valorisation, expérience, plan de carrière - pour expliquer l'engagement des jeunes actifs, ils disent qu'ils seraient incités à siéger à une instance pour une cause suffisamment intéressante jumelée à la possibilité d'un changement réel. Percevant le changement ou le succès comme improbable, les jeunes non actifs doivent dès lors envisager d'autres motifs qui expliquent que les jeunes actifs consacrent temps et énergie aux instances décisionnelles.

### 3.8 Principaux obstacles à la participation des jeunes

Dans cette section, nous traiterons des éléments identifiés comme étant des facteurs expliquant l'absence volontaire des jeunes, des obstacles à l'accès des jeunes et des limites à leur pleine participation. Plusieurs questions référaient à ce thème. La plupart furent posées à la fois aux jeunes et aux organismes.

#### 3.8.1 Obstacles identifiés par les organisations

Dans l'ensemble, les obstacles identifiés par les organisations se classent en deux catégories : les obstacles directement reliés aux jeunes et les obstacles relatifs aux elles-mêmes.

Tableau 13 : PRINCIPAUX OBSTACLES À LA PARTICIPATION DES JEUNES

Selon les organisations	Selon les jeunes
<i>Les pourcentages sont relatifs à la proportion de répondants ayant mentionné ce facteur, certains répondants ayant identifié plus d'un facteur, le total n'est pas équivalent à 100 %.</i>	<i>Les réponses comprennent les mentions des jeunes actifs et des non actifs. Plus d'un facteur ou obstacle pouvant être mentionné, le total n'est pas équivalent à 32 réponses.</i>
a) Manque de motivation et d'intérêt (23 %)	a) Manque d'expérience, de connaissances et de confiance en soi (20 mentions)
b) Manque d'expérience et de confiance en soi (20 %)	b) Manque de motivation, d'intérêt et inutilité (19 mentions)
c) Fonctionnement des lieux de décision et complexité des dossiers (16 %)	c) Manque de temps (13 mentions)
d) Manque de temps (16 %)	d) Manque d'ouverture d'esprit, l'âge des participants et l'isolement (11 mentions)
e) Difficulté de rejoindre les jeunes et manque de constance (12 %)	e) Facteurs monétaires (8 mentions)
f) Manque d'ouverture de la part des organisations (10 %)	

**a) Manque de motivation et d'intérêt (23 %)**

Le manque de motivation et d'intérêt pour le sujet ainsi que le manque d'engagement des jeunes constituent la première catégorie de facteurs identifiés comme pouvant nuire à la présence des jeunes dans les lieux de décision.

**b) Manque d'expérience et de confiance en soi (20 %)**

Un manque au plan de l'expérience, de la connaissances ou de la formation a été fréquemment évoqué comme frein à la participation des jeunes. De plus, ils peuvent être réticents à s'engager dans des instances décisionnelles parce qu'intimidés par le processus, par la présence d'adultes ou par l'expérience des gens en place. Tous ces éléments semblent relatifs à un manque d'expérience ou de confiance en soi face à cet univers.

**c) Fonctionnement des lieux décisionnels et complexité des dossiers (16 %)**

Plusieurs organisations ont mentionné, comme obstacle ou barrière implicite à la présence des jeunes, la structure et l'organisation des lieux décisionnels, notamment la longueur des rencontres, la bureaucratie, les sujets, la complexité des dossiers, les horaires et le langage utilisé. De plus, certaines organisations ont jugé les lieux décisionnels comme des lieux hermétiques et peu susceptibles d'intéresser les jeunes.

Enfin, la complexité des dossiers, un milieu trop spécialisé et la confidentialité des sujets traités constituent d'autres freins à l'insertion des jeunes.

**d) Manque de temps (16 %)**

Le manque de temps et de disponibilité des jeunes représentent d'autres obstacles fréquemment cités par les organisations.

**e) Difficulté de rejoindre les jeunes et manque de constance (12 %)**

À la difficulté de rejoindre les jeunes et de les convaincre de participer s'ajoutent le manque de stabilité de ceux-ci, le manque de constance dans leur engagement et le trop peu d'assiduité dont ils font preuve. Ces éléments demeurent régulièrement identifiés de pair avec le fait que les jeunes de certains organismes doivent surmonter des difficultés telles que des problèmes de toxicomanie, de détresse psychologique, etc.

**f) Manque d'ouverture de la part des organisations (10 %)**

Plusieurs organisations manifestent leur réticence ou tout simplement leur opposition à l'insertion de jeunes dans leurs lieux de décision. D'autres disent que le manque d'ouverture des plus âgés aux idées des jeunes ainsi que le manque d'écoute et de respect peuvent freiner la participation des jeunes.

On peut ajouter à ces obstacles certains autres facteurs moins fréquemment cités :

- ✓ La participation non votante des jeunes à certaines instances, comme les conseils d'établissements et les instances syndicales (dans certains cas), ainsi que la norme légale de reconnaissance fixée à 18 ans (6 %).
- ✓ Le manque d'information des jeunes et la méconnaissance des lieux de participation potentiels (6 %).
- ✓ Le manque de parrainage et de soutien à l'intégration (4 %).
- ✓ La faiblesse du réseau des jeunes (3 %).

Finalement, une proportion assez importante de répondants (10 %) ont indiqué qu'il n'y avait aucun obstacle à la participation des jeunes dans les instances décisionnelles de leur organisation.

**3.8.2 Obstacles identifiés par les jeunes**

Nous tenons à préciser que certains facteurs ont été identifiés par des catégories de jeunes plus spécifiques. Par exemple, la peur de travailler avec les adultes a été mentionnée davantage par les jeunes actifs âgés de moins de 21 ans. Par ailleurs, les

L'évaluation  
que font les  
jeunes de  
leur propre  
crédibilité  
est générale-  
ment faible.

obstacles de temps liés aux obligations familiales ont été davantage signalés par les jeunes âgés de plus de 25 ans, qu'ils soient parents ou non.

**a) Le manque d'expérience, de connaissances et de confiance en soi (20 mentions)**

Cette catégorie d'obstacles, mentionnée de diverses façons, est la plus fréquemment citée par les jeunes. Certains décrivent le manque de confiance en soi comme un obstacle à leur participation, d'autres parlent de la gêne, de la difficulté à travailler avec des adultes ou de la peur de ne pas être pris au sérieux. Généralement, la peur de travailler avec des adultes ainsi que la gêne sont des facteurs mentionnés par les plus jeunes répondants (moins de 21 ans), surtout chez les jeunes actifs. Les très jeunes non actifs n'en parlent probablement pas à cause de leur manque d'expérience en la matière.

Dans le contexte, l'évaluation que font les jeunes de leur propre crédibilité est généralement faible. Le langage utilisé au cours des réunions ou des activités constitue un facteur très rebutant pour les jeunes non actifs. Ces jeunes associent également leur indifférente méconnaissance de la scène politique nationale à leur incapacité présumée d'agir efficacement dans les instances décisionnelles plus locales. Un jeune répondant de 17 ans s'est exclamé, avec une attitude de recul et de crainte : « (les instances décisionnelles) C'est plein de gens qui lisent le Devoir ! »

Le manque d'expérience s'avère aussi un obstacle régulièrement invoqué par ces jeunes. Par exemple, un jeune membre d'un conseil d'établissement explique qu'il peut être difficile, à cause d'un manque d'expérience, de tenir tête aux autres membres du conseil lors des rencontres :

*« Au Conseil d'établissement, je te dirais qu'il faut quand même avoir de l'expérience parce que c'est pas tous les élèves qui peuvent, admettons qu'ils ont un point de vue divergeant des parents ou des professeurs, tenir tête à ces 16 personnes-là qui vous regardent et qui sont, pour la plupart, des anciens professeurs. »*

(homme actif dans le milieu de l'éducation (secondaire), 15 ans)

**b) Manque de motivation, d'intérêt et peur d'être inutile (17 mentions)**

Plusieurs jeunes ont mentionné le manque d'intérêt comme étant une entrave à l'engagement des jeunes. Ceci peut découler tant d'un manque d'intérêt pour la cause que d'un manque d'intérêt pour siéger à une instance décisionnelle. Certains nous ont dit que les jeunes étaient plus individualistes et moins intéressés par les causes communes.

Plusieurs  
jeunes ont  
désigné le  
t e m p s  
comme un  
f a c t e u r  
p o u v a n t  
limiter ou  
simplement  
empêcher la  
participation  
des jeunes à  
des instances  
décisionnelles.

« Moi ce que je pense par rapport aux jeunes, surtout ceux de mon âge (14 ans), souvent ils sont un peu dans leur bulle, dans leur monde. Souvent ils veulent pas s'impliquer, ils ne voient pas ce qui se passe autour d'eux. J pense qu'ils sont individualistes. »

(homme actif milieu communautaire (environnement), 14 ans)

Pour les jeunes non actifs dans des instances, les jeunes femmes étaient beaucoup plus promptes à souligner des facteurs personnels tels l'individualisme alors que les jeunes hommes tendent moins à faire reposer sur leurs épaules la responsabilité de leur abstention.

Dans la même veine, d'autres ont invoqué que la peur d'être inutile ou la peur que les recommandations formulées par les jeunes ne soient pas prises en considération peuvent restreindre l'implication des jeunes. L'engagement était notamment perçu par les jeunes non actifs comme en compétition avec non seulement le travail et les études, mais aussi avec la vie sociale, affective, voire sportive et culturelle. Le sentiment que leur engagement ne ferait aucune différence tue dans l'œuf toute tentation de participer à des instances décisionnelles ou à des mouvements sociaux ou politiques.

#### **c) Manque de temps (13 mentions)**

Plusieurs jeunes ont désigné le temps comme facteur pouvant limiter ou simplement empêcher la participation des jeunes à des instances décisionnelles. Selon les jeunes interrogés, le manque de temps peut s'expliquer de différentes façons : les études, la conciliation travail-études et la conciliation travail-famille.

Enfin, ce sont les jeunes de plus de 25 ans qui ont signalé le plus fréquemment les facteurs relatifs à des obligations familiales. Soulignons toutefois que, chez les jeunes parents engagés dans des instances, cette réalité n'a pas été indiquée, contrairement aux jeunes parents non actifs. Un commentaire fréquent sur la question du temps touche sa gestion et rejoint la question de l'intérêt : typiquement, les jeunes actifs soulignent que ce sont justement les jeunes les plus occupés qui trouvent le temps de siéger à des instances.

#### **d) Manque d'ouverture d'esprit, âge des participants et isolement (11 mentions)**

Les jeunes actifs soulignent plus spontanément les obstacles pratiques à leur pleine et entière participation : le temps, l'argent, les connaissances, etc. Ils hésitent généralement à stigmatiser les gens en place pour la faible participation des jeunes ou leur moindre influence. Ce sont essentiellement des jeunes non actifs qui soulignent que l'âge des

Les obstacles  
pratiques à  
leur pleine et  
entière parti-  
cipation : le  
temps, l'argent,  
les connais-  
sances, etc.

personnes occupant les instances décisionnelles s'avère un obstacle à leur présence et à leur participation, surtout dans la perspective d'assumer seul la représentation de sa génération. Plusieurs soulignent, de leur point de vue, qu'en raison de leur âge et de leur position d'autorité, les personnes occupant les instances décisionnelles demeurent peu enclines à changer, à prendre en compte les nouveaux problèmes et à voir les anciens problèmes sous un nouvel angle.

#### *e) Facteurs monétaires (8 mentions)*

Certains jeunes interrogés ont fait état des contraintes monétaires comme élément pouvant freiner l'engagement des jeunes dans les instances décisionnelles. La participation à un lieu décisionnel repose généralement sur le bénévolat et comporte un important coût d'opportunité : le temps passé dans ces instances réduit le temps disponible pour un travail rémunéré. Ce sont essentiellement des jeunes actifs qui ont décrit ce facteur, conscients qu'ils font des sacrifices. Seuls deux jeunes non actifs (dont l'un est fonctionnaire et père de deux enfants) ont mentionné cet aspect.

Une jeune femme nous a d'ailleurs révélé que son organisation avait de la difficulté à recruter des jeunes pour siéger aux instances décisionnelles puisqu'il s'agissait d'un engagement bénévole.

*« Je pense qu'il y a toute la question au niveau de l'argent, au niveau du travail qui fait que oui on voudrait s'engager, oui on veut militer, mais faut que ça rapporte un peu financièrement. Ce qui fait que pour certaines, tout ce contexte là du travail fait en sorte que ça limite les femmes dans leur engagement. »*

(femme active dans le milieu de la santé (des femmes), 25 ans)

On peut ajouter à ces catégories d'obstacles certains autres facteurs moins fréquemment identifiés :

- ✓ Un réseau d'appuis limité.
- ✓ Le manque d'accès à l'information.
- ✓ L'ignorance des modes de fonctionnement des instances décisionnelles.
- ✓ La quantité de travail à réaliser.

Il est important de rappeler qu'un certain nombre de jeunes (3 mentions sur 16 jeunes) actifs dans des instances décisionnelles ne signalent aucun obstacle à leur participation dans le lieu décisionnel où ils siègent. Ils ont cependant identifié des facteurs qui pourraient représenter des obstacles pour d'autres jeunes ou pour d'autres organisations.



Quelques  
répondants  
ont souligné  
que la langue  
d'usage de  
l'instance  
pourrait en  
dissuader  
certains du fait  
qu'ils sont moins  
à l'aise dans leur  
langue seconde.



### 3.8.3 Obstacles de nature sociologique

Au-delà des obstacles identifiés par les jeunes eux-mêmes, nous avons cherché à vérifier si des obstacles de nature davantage sociologique (origine ethnique, langue d'origine, âge, sexe, etc.) venaient restreindre l'accès de certains jeunes aux lieux décisionnels.

Au chapitre de l'âge, les répondants sont plutôt unanimes à considérer que la maturité demeure un critère de participation qui n'est pas nécessairement lié à l'âge. Que ce soit chez les jeunes ne se déclarant pas assez sérieux pour participer ou chez les autres, la plupart convenaient que la participation à des instances décisionnelles exige des qualités dont l'âge n'assure pas la présence. Les jeunes non actifs que nous avons interrogés ont maintes fois souligné que la participation à des instances décisionnelles n'était pas perçue comme quelque chose de « cool », mais plutôt comme quelque chose d'ennuyeux, à l'image des générations plus « vieilles » (c'est-à-dire, pour certains, « les plus de 40 ans »). L'absence de distinction chez les jeunes en âge de voter entre les instances décisionnelles et la scène politique partisane contribue à renforcer ce jugement.

Notre analyse ne dégage pas de grandes différences entre les répondants masculins et féminins en ce qui a trait aux obstacles à la participation. Une donnée s'avère néanmoins intéressante. Lorsqu'interrogées sur le mode de sélection préféré en vue de combler des sièges réservés aux jeunes, les jeunes femmes ont eu plus tendance à se méfier des processus électoraux - des « concours de popularité » pour plusieurs - alors que cette réserve est beaucoup moins présente chez les jeunes hommes. Nous ne sommes pas en mesure de conclure s'il s'agit d'un effet lié à notre petit échantillon ou à la persistance d'un trait caractéristique.

Quant à la langue d'usage ou à l'origine ethnique, quelques répondants ont souligné que la langue d'usage de l'instance pourrait en dissuader certains du fait qu'ils sont moins à l'aise avec leur langue seconde. La famille apparaît pour plusieurs comme un diffuseur d'information et un élément stimulant la participation à des groupes ou à des activités. L'engagement s'avère donc plus facile à l'intérieur de sa communauté d'appartenance. Si quelques récits de violence et de xénophobie mutuelle ont ponctué nos entrevues, aucun jeune actif ou non actif n'a identifié son origine ethnique comme pouvant constituer un obstacle à sa participation à une instance décisionnelle.

### 3.8.4 Analyse comparative

Nous constatons que le manque d'expérience et de confiance en soi, le manque de motivation et d'intérêt, le manque de temps ainsi que le manque d'ouverture ont été

Les jeunes  
ne se recon-  
naissent pas  
du tout dans  
la politique.

identifiés par les organisations et les jeunes actifs comme des freins à l'insertion des jeunes dans les instances décisionnelles.

Les organisations ont signalé des obstacles relatifs à la complexité des dossiers et à la structure des instances décisionnelles qui n'ont pas été relevés par les jeunes actifs. Cependant, les jeunes non actifs ont parfois évoqué ces obstacles pour expliquer l'impuissance des représentants.

De plus, les jeunes actifs ont souligné le facteur monétaire, le fait que l'implication soit bénévole, comme un frein à leur participation alors que très peu d'organisations et de jeunes non actifs ont retenu ce facteur.

Finalement, la perception des jeunes non actifs à l'égard des instances et des gens en place s'avère généralement négative, sauf dans le cas de certains adolescents plus positifs. Les jeunes ne se reconnaissent pas du tout dans la politique et identifient plusieurs raisons qui motivent leur désintéressement.

### 3.9 Conditions favorisant une plus grande place aux jeunes

Certaines conditions de la situation personnelle des jeunes ou de l'instance décisionnelle peuvent faciliter une plus grande participation. Voici quelques exemples de conditions facilitantes avec lesquelles les jeunes actifs se sont dits en accord.

#### *a) Un droit de parole équitable (mention de 12 jeunes sur 16 jeunes actifs)*

Avoir un droit de parole équitable demeure le critère le plus fréquemment mentionné comme facilitant l'insertion des jeunes.

#### *b) Le sentiment d'appartenance (mention de 11/16)*

Avoir le sentiment de faire partie de l'organisation constitue un facteur souvent décrit comme facilitant l'insertion des jeunes. Ce sentiment d'appartenance peut avoir pour objet l'organisation, les personnes membres de l'organisation ou l'instance décisionnelle. Certains jeunes ont témoigné que le fait d'avoir des liens privilégiés avec des membres de l'instance décisionnelle, que ce soit des amis ou des connaissances de différents types, facilitait grandement l'insertion.

#### *c) La connaissance du sujet (mention de 11/16)*

Que ce soit parce qu'ils sont directement touchés par la cause ou parce qu'ils ont déjà été informés, les jeunes affirment que la connaissance préalablement du sujet traité par l'organisation facilite l'implication.

En ce qui  
a trait à  
l'exercice du  
pouvoir, il  
faudrait  
démontrer à  
ces jeunes que  
leur présence  
peut changer  
quelque chose.

#### *d) Le soutien et la reconnaissance (mention de 11/16)*

Avoir le soutien et la reconnaissance de ses pairs ainsi que des personnes déjà présentes sur l'instance décisionnelle s'avère un autre élément facilitant selon les jeunes.

#### *e) L'exercice d'un certain pouvoir (mention de 9/16)*

Les jeunes désirent que leur présence à une instance décisionnelle ne serve pas juste les apparences. Ils considèrent essentiel d'avoir un réel pouvoir dans les instances ainsi qu'une certaine influence sur les décisions prises.

D'autres facteurs facilitants ont été identifiés par les jeunes :

- ✓ L'horaire et le temps disponible (8/16)
- ✓ La formation offerte et le désir d'apprendre (8/16)
- ✓ Le désir de changer les choses, la cause défendue (6/16)
- ✓ L'âge (5/16)
- ✓ Le soutien familial (5/16)

Nous avons interrogé différemment les jeunes non actifs sur les conditions facilitant l'engagement, en leur demandant ce qui favoriserait leur participation et ce qui les convaincrerait réellement d'accepter de siéger à une instance décisionnelle.

Plusieurs ont déclaré que la première nécessité était de se sentir concerné (5 mentions). Plus spécifiques, deux répondants ont mentionné que le problème ou la cause devrait être suffisamment « révoltant » pour qu'ils bougent. Une autre indique qu'il faut plutôt « toucher les jeunes concrètement dans leur vécu ». Trois répondantes désignent comme conditions « d'être écoutée et d'être désirée » et trois répondants indiquent « se retrouver avec des amis ». D'autres facteurs facilitants ont été relevés. En ce qui a trait à l'exercice du pouvoir, il faudrait démontrer à ces jeunes que leur présence peut changer quelque chose (5 mentions), plusieurs doutant que ce soit possible dans le système actuel. Il faudrait aussi inclure la participation démocratique dans la formation des jeunes (3 mentions), faire plus de publicité (3 mentions) et prévoir une compensation financière (2 mentions).

### 3.10 Solutions pour une présence accrue des jeunes au sein des organisations

Avant d'explicitier les solutions qui pourraient permettre à un plus grand nombre de jeunes de participer aux instances décisionnelles des organisations de l'île, il importe de

Une des solutions préconisées par les organisations : inciter les jeunes à se présenter aux élections.

rappeler que la grande majorité des organisations répondantes à notre questionnaire s'est dite favorable à une présence accrue des jeunes dans leurs instances décisionnelles (66 %). Cet indicateur nous démontre donc une ouverture aux solutions qui pourraient être mises de l'avant dans l'avenir pour faciliter l'intégration des jeunes. Généralement, les solutions proposées viennent contrecarrer les obstacles identifiés dans la section précédente.

### 3.10.1 Solutions préconisées par les organisations

#### *a) Inciter les jeunes à se présenter aux élections et mettre en place des stratégies pour leur recrutement (26 %)*

La solution nettement favorisée par les organisations afin d'atteindre une meilleure représentation des jeunes est de les inciter à se présenter aux élections des instances décisionnelles. Cette solution exige de susciter l'intérêt des jeunes, de les mobiliser et de les recruter. Plusieurs ont fait valoir qu'il était important, pour arriver à ce résultat, d'approcher les jeunes personnellement et de leur expliquer d'une manière concrète où et comment ils peuvent participer. Cette solution pourrait aider à pallier les problèmes du manque d'intérêt et de mobilisation des jeunes.

#### *b) Information, sensibilisation et publicité (18 %)*

La démarche d'information et de sensibilisation face à l'importance de participer aux instances doit se faire auprès des jeunes, mais aussi à l'intérieur même des instances. C'est particulièrement le cas au moment de la tenue d'élections. Puisque le manque d'information et la méconnaissance des lieux décisionnels ont été identifiés comme des obstacles à la participation des jeunes; des campagnes d'information et de sensibilisation contribueraient à améliorer la situation.

#### *c) Démontrer une ouverture aux jeunes et à leurs idées lors des rencontres (15 %)*

Plusieurs répondants ont proposé des solutions visant à laisser une plus grande place aux jeunes lors des rencontres. Ceci peut se faire de plusieurs manières : laisser un temps de parole aux jeunes, allouer du temps pour discuter de leurs idées, leur démontrer qu'ils peuvent avoir un impact réel sur les décisions et prendre le temps de leur expliquer les dossiers. Faire preuve d'ouverture à l'égard des jeunes signifie également qu'il faut s'efforcer de rendre les structures plus dynamiques et accessibles, notamment en ce qui a trait aux procédures et au langage utilisé. Selon les organisations, agir de cette façon faciliterait le recrutement des jeunes, puisque cela diminuerait les problèmes liés au fonctionnement des lieux décisionnels ainsi qu'au manque d'ouverture des organisations.

La pratique de réserver des sièges pour les jeunes au sein des instances décisionnelles est une solution accueillie favorablement par les jeunes interrogés.

#### **d) Formation sur les responsabilités et les rôles des administrateurs (13 %)**

Plusieurs répondants ont souligné l'importance de former les jeunes au rôle d'administrateur. Cela peut se réaliser par la création d'outils qui aident les jeunes participant à des instances décisionnelles, ainsi que par la mise en place de formations spécifiques par rapport à ces instances. Ces mesures prépareraient les jeunes à occuper un rôle d'administrateur, à assumer des responsabilités et à connaître les différents modes de fonctionnement ainsi que toute autre information pertinente leur permettant d'être plus à l'aise dans leur rôle. Ces solutions viseraient à contrer les obstacles liés à un manque d'expérience ou de connaissances concernant le fonctionnement des instances décisionnelles, de même que les difficultés liées à la confiance en soi.

#### **e) Créer des comités jeunesse (10 %)**

Certains ont présenté la création de comités jeunesse comme une solution pouvant faciliter une présence accrue des jeunes dans les lieux décisionnels. Bien que cette solution ne facilite pas directement l'insertion des jeunes à des postes de décision, elle peut avoir le mérite d'intégrer des jeunes dans les organisations, ce qui mènerait à une meilleure prise en compte de leurs idées ainsi qu'à une accession potentielle aux lieux de décision. De plus, cela permettrait aux jeunes d'acquérir des connaissances sur le fonctionnement de l'organisation et sur celui des instances décisionnelles en général.

À ces solutions, on peut en ajouter certaines autres moins fréquemment identifiées :

- ✓ Accorder des sièges réservés (7 %).
- ✓ Faire des projets visant à rejoindre les jeunes et leurs intérêts (4 %).

### 3.10.2 Solutions préconisées par les jeunes

#### **a) Sièges réservés (a obtenu l'adhésion de 14 jeunes actifs)**

La grande majorité des jeunes rencontrés se sont montrés favorables à la pratique consistant à réserver des sièges pour les jeunes au sein des instances décisionnelles afin de leur assurer une meilleure représentation. Cependant, ils considèrent généralement que ces sièges devraient être comblés par des jeunes ayant participé à un processus électoral. Quant à la proportion de sièges qui devraient être réservés, différentes propositions ont été présentées, mais les deux plus fréquemment mentionnées sont : 1 ou 2 sièges par instance décisionnelle ou 20 % des sièges de l'instance décisionnelle.

Majoritairement, les jeunes ont affirmé que les sièges réservés pour les jeunes comblés par le biais d'une nomination ne constituaient pas une pratique intéressante pour faire une place aux jeunes, car les organisations seraient en mesure de choisir un jeune répondant à leurs attentes et non à celles des jeunes. Certains ont mentionné que s'il y avait un siège comblé par nomination, il devait aussi y en avoir un comblé par élection.

Des jeunes  
interrogés  
ont désigné  
comme fac-  
teur facilitant  
le fait de  
sensibiliser les  
organisations à  
l'importance de  
faire une place  
aux jeunes.

Une mise en garde a cependant été faite à quelques reprises par les jeunes. Selon eux, les sièges réservés s'avèrent une solution actuellement nécessaire pour des raisons sociologiques et démographiques. Cependant, la présence des jeunes devrait idéalement être naturelle et les sièges réservés appelés à disparaître. Une jeune femme nous explique bien sa pensée sur le sujet :

*« À l'époque où on est, dans la situation actuelle, oui [pour les sièges réservés], parce que s'il y en a pas on va laisser les jeunes de côté, tandis que si on en oblige [des organisations], ben ils ont pas vraiment le choix. D'après moi, si les jeunes prennent le temps de prendre leur place, un jour on en aurait moins besoin [des sièges réservés]. »*

(femme active dans le milieu de l'éducation (collégial), 19 ans)

**b) Sensibiliser les organisations à l'importance de s'ouvrir aux jeunes (mention de 6 jeunes actifs)**

Des jeunes interrogés ont désigné comme facteur facilitant le fait de sensibiliser les organisations à l'importance de faire une place aux jeunes, de les écouter et de leur laisser un droit de parole équitable. Ils ont ajouté qu'il faudrait convaincre les organisations de l'apport positif des jeunes et leur démontrer que ces derniers sont capables d'assumer des postes et d'être de bons administrateurs. Ces signes d'ouverture sont fortement attendus par les jeunes non actifs que nous avons interrogés.

*«Ça prend aussi une préparation des autres membres du C.A. qui sont pas jeunes. Eux sont habitués à être dans les C.A., ils connaissent ça. [ Il faudrait leur dire :] Faut que vous faites un effort pour laisser la place à ces gens-là, je sais que vous faites ça bénévolement et que vous voulez que ça roule et qu'on prenne des décisions. Des fois, prendre le temps d'écouter ces jeunes-là et de leur expliquer ce qui est en train de se passer, ça vaut la peine. »*

(homme actif dans le milieu communautaire (centre de jeunes), 25 ans)

**c) Solliciter et informer les jeunes (mention de 5 jeunes actifs)**

Il est important d'inciter les jeunes à prendre leur place dans les instances décisionnelles par la formation, l'information et la sollicitation. Il faut les informer sur les rôles qu'ils



Il faut  
informer les  
jeunes sur  
les rôles  
qu'ils peuvent  
jouer dans le  
fonctionnement  
d'une  
organisation.

peuvent jouer dans le fonctionnement d'une organisation, tout en leur fournissant les outils pour bien prendre leur place. Certains jeunes ont indiqué que des activités de promotion de l'implication doivent être organisées auprès des jeunes dans les écoles primaires et secondaires, avec la présentation d'exemples concrets. De plus, un jeune rencontré évoque que ces formations doivent s'inscrire dans le cadre d'activités non obligatoires pour les étudiants afin qu'elles ne soient pas perçues négativement. Les points de vue énoncés par les jeunes non actifs corroborent ces données. Certains ajoutent qu'il demeure crucial de développer tôt les habiletés reliées à la participation à des instances, faute de quoi la difficulté d'insertion croît avec le temps.

#### *d) Parrainage / Marrainage (mention de 3 jeunes actifs)*

Certains jeunes rencontrés ont désigné le parrainage par des personnes ayant de l'expérience comme un facteur pouvant faciliter l'intégration des jeunes. En plus d'accélérer leur intégration, les programmes de parrainage permettent aux jeunes de mieux s'adapter aux façons de faire de l'organisation. Les jeunes non actifs sont en général ouverts à cette mesure, à l'exception notable d'un travailleur qui souligne que l'encadrement du jeune a souvent comme conséquence « qu'il entre dans le moule » et n'apporte plus de changement à l'organisation.

Autres propositions :

- ✓ Créer des comités jeunesse pour former la relève (1 mention).
- ✓ Créer d'autres organisations ou forum (comme le Sommet du Québec et de la jeunesse, les Forums jeunesse, etc.) permettant aux jeunes d'influencer les gouvernements (1 mention).

Trois jeunes non actifs ont souligné une solution qui ne relève pas d'actions extérieures. Cette solution peut être qualifiée de « messianique », dans la mesure où la participation accrue des jeunes passerait, selon eux, par la venue d'un jeune leader particulièrement charismatique et compétent, capable de s'imposer face aux gens établis. Un tel leader pourrait rassembler suffisamment de jeunes autour de lui pour provoquer un certain nombre de changements dans la société. De tels changements redonneraient confiance aux jeunes face à leur capacité d'influencer la politique, ce qui susciterait une plus grande participation. Pour un jeune étudiant de 20 ans, ce leader devrait être un individu à l'exemple du golfeur Tiger Woods, un jeune homme d'une minorité visible, qui domine un sport où les hommes blancs mûrs ont été depuis toujours représentés de façon hégémonique.

Les jeunes  
Montréalais  
veulent une  
place de  
c h o i x .

## 4. Conclusions et recommandations

« Les jeunes Montréalais veulent une place de choix<sup>26</sup> », titrait le journal Métro le 9 avril 2001. À la suite d'une recherche réalisée afin de connaître la place des jeunes dans les lieux décisionnels de l'île de Montréal, nous pouvons confirmer que ces jeunes avaient raison de réclamer que « les acteurs de tous les secteurs de l'île de Montréal [...] s'engagent à ouvrir leurs instances aux jeunes ».


La présente recherche menée auprès de 104 organisations de l'île ainsi qu'auprès de 32 jeunes, actifs ou non dans une instance décisionnelle, a permis de mieux cerner la présence des jeunes dans les instances décisionnelles, d'établir les caractéristiques de cette présence et de confirmer ou d'infirmer un certain nombre d'hypothèses sur les motivations et les obstacles à la participation des jeunes.

Première conclusion : les jeunes s'avèrent peu présents dans les instances décisionnelles montréalaises. Certes, dans les secteurs du développement social et économique ainsi que celui de l'éducation, les jeunes demeurent proportionnellement plus présents que dans les autres comme ceux des milieux syndical et politique. Cependant, même dans ces secteurs où ils sont plus présents, leur nombre n'égale pas la proportion de la population que représentent les jeunes sur le territoire de l'île.

Nous concluons que les organisations travaillant principalement avec ou pour les jeunes ont naturellement progressé par rapport à la place qu'elles octroient aux jeunes dans leurs lieux décisionnels. Les groupes ne s'adressant pas majoritairement à des jeunes comptent, pour leur part, une grande proportion d'organisations n'ayant aucun membre jeune dans leurs instances décisionnelles. Malgré qu'elles disent vouloir faire une place aux jeunes, la performance de ces organisations est, à ce titre, peu convaincante et préoccupante.

Une autre caractéristique de la place des jeunes dans les sphères de décision est leur quasi-absence des comités exécutifs. Ceci illustre bien le chemin à parcourir pour que les jeunes soient non seulement présents, mais pleinement intégrés dans tous les lieux de pouvoir.

Deuxième conclusion : les jeunes ne participant pas aux instances décisionnelles s'avèrent décrochés de la sphère politique. Ils associent la participation à la gestion d'organismes aux activités partisans et concluent à l'inutilité d'agir dans ces lieux. L'échec des mobilisations des dernières années contre les coupures dans les services publics semble avoir eu un impact profond sur leur appréciation de la possibilité d'obtenir des



Plusieurs  
obstacles se  
dressent  
encore sur le  
chemin de  
l'intégration.

changements. Ces jeunes connaissent peu de jeunes actifs, mais ils conservent généralement une bonne opinion de ceux-ci. Par ailleurs, ils affirment qu'il faudrait les contacter personnellement pour qu'ils participent à une instance.

Comme nous le notions dans la problématique, le concept de citoyenneté réfère à la notion de participation et cette dernière est un gage de la santé démocratique de la société. En ce sens, les différentes organisations (qu'elles soient publiques, privées, communautaires ou autres) auront donc, dans les prochaines années, le défi d'insérer des jeunes dans leurs instances décisionnelles afin de respecter les engagements qui ont été pris au Sommet du Québec et de la jeunesse et réitérés récemment dans la Politique québécoise de la jeunesse.

Il ne faut pas oublier que cette démarche d'intégration n'est pas uniquement utile à la représentativité de cette catégorie de la population ou à la santé démocratique de la société. Les jeunes ont aussi beaucoup à apporter aux organisations : qu'il s'agisse de leurs idées innovatrices ou de leur dynamisme, tous gagnent à intégrer davantage les jeunes.

Cependant, plusieurs obstacles se dressent encore sur le chemin de l'intégration. Les jeunes et les organisations interrogés dans le cadre de l'étude ont notamment relevé comme obstacles : le manque de motivation des jeunes face à la participation, leur manque de temps, leur manque d'expérience et un manque d'ouverture de la part des gens en place. Ils ont aussi fait état de motivations qui pourraient amener les jeunes à s'engager, par exemple : donner leur point de vue, influencer les décisions prises et parfaire leurs compétences. Le désir de changer les choses représente également une motivation importante. Cette possibilité de pouvoir apporter des changements constitue même une condition *sine qua non* pour que de nombreux jeunes non actifs acceptent de s'engager.

Comment alors redonner à ces jeunes une place qui assure à tous les bénéfices d'une saine participation ? À partir des commentaires, tant des organisations que des jeunes eux-mêmes, nous formulons quatre recommandations qui, nous l'espérons, favoriseront une meilleure insertion des jeunes dans les lieux décisionnels.

#### 4.1 Des sièges réservés pour les jeunes

La majorité des jeunes interrogés sur cette question voient dans la pratique des sièges réservés une réelle solution pour permettre aux jeunes d'intégrer les lieux décisionnels. Cette solution, qui peut sembler contraignante aux yeux des organisations, s'avère

Nous  
proposons  
une pra-  
tique visant  
à harmoniser  
l'intégration  
des jeunes aux  
instances  
décisionnelles.

pourtant être la seule permettant de s'assurer que toutes les organisations, uniformément, feront une place aux jeunes dans leurs instances.

Pour les gens sceptiques face à cette pratique, mentionnons que plusieurs organisations ont déjà adopté cette mesure. Par exemple, les règlements généraux du Parti libéral du Québec répartissent les droits de vote au congrès des membres comme suit : 1/3 des votes aux hommes, 1/3 des votes aux femmes et 1/3 aux jeunes de moins de 25 ans. Dans leurs diverses instances et commissions, il y a toujours au moins un siège réservé pour un jeune.

Cependant, à la suite des idées mises de l'avant par certains jeunes rencontrés, nous suggérons que les sièges réservés, lorsque les instances décisionnelles sont suffisamment importantes pour justifier deux sièges réservés, soient attribués de deux façons différentes. Le premier siège réservé devrait être un siège comblé selon un mode électif. La personne ainsi élue devient une représentante des jeunes, légitime, appuyée, représentative et imputable. Elle doit faire le lien entre les jeunes et l'instance décisionnelle. Le deuxième siège réservé devrait cependant être accordé selon un mode nominatif. Ainsi, le deuxième représentant des jeunes devrait être nommé par les membres pour son expérience, son apport potentiel, son expertise ou sa connaissance du sujet.

*« Moi je suis sûre que c'est mieux les deux [ 1'élection et 1a nomination]. Faut qu'il y en ait un qui connaisse un peu ça. [...] Par exemple, moi je pouvais expliquer à l'autre ce qu'il savait pas. Fait qu'il a un peu plus de savoir, et c'est plus gênant de demander aux animateurs ce que tu ne sais pas. Pis lui peut t'aider parce qu'il a été élu par les jeunes et les jeunes vont plus parler à lui. »*

(femme active dans le milieu communautaire (maison de jeunes), 17 ans)

## 4.2 Parrainage / Marrainage

Comme deuxième recommandation, nous proposons une pratique visant à harmoniser l'intégration des jeunes aux instances décisionnelles. Comme notre étude l'a souligné, l'insertion dans un nouvel environnement nécessite une adaptation : familiarisation aux différents dossiers, à la culture de l'organisation, aux aspects plus complexes liés aux enjeux sous-entendus, etc. Tant pour les jeunes que pour les nouveaux venus, les premières rencontres dans un milieu peu familier peuvent être arides et même démobilisantes. L'ensemble des éléments à connaître (dossiers, fonctionnement, relations de pouvoir, etc.) demeurent difficiles à comprendre ou à saisir à l'aide d'une formation

Il faut leur  
rendre  
l'information  
disponible sur  
les lieux de  
réunion et il  
faut aussi les  
préparer au  
rôle qu'ils  
auront à jouer  
dans les instances  
décisionnelles.



ou d'un outil pédagogique. Ces éléments sont plutôt propres à un milieu, à la culture d'une organisation et se transmettent plus adéquatement par le partage de l'expérience d'une personne plus expérimentée dans l'organisation avec un nouveau venu.

Ce transfert des connaissances peut se réaliser par le parrainage. Une personne plus expérimentée peut agir à titre de parrain auprès d'un jeune pour un certain temps. Cette démarche peut s'échelonner sur une période plus ou moins courte, selon la complexité de l'organisation, des dossiers traités, de ses modes de fonctionnement, etc. Le parrainage a l'avantage d'être une solution simple favorisant la transmission des connaissances par une approche humaine et personnalisée. En plus de créer une relation plus intime avec une des personnes siégeant à l'instance décisionnelle, le parrainage permet au jeune d'obtenir des réponses à ses questions sans interrompre la rencontre, en plus d'avoir un portrait des enjeux de chacun des dossiers (avant, pendant ou après les rencontres). Tous ces éléments lui permettent d'amoinrir le temps passé à se familiariser avec l'organisation, d'être plus à l'aise et de prendre sa place plus rapidement.

Cette solution a déjà donné des résultats probants dans plusieurs milieux de travail où elle a été instaurée :

« Les recherches semblent démontrer que là où des projets structurés de parrainage ou de mentorat ont cours, les résultats sont impressionnants. Aux États-Unis, on a constaté que, lorsqu'une entreprise offre à des jeunes une possibilité d'être parrainés par un aîné, ils réussissent généralement mieux<sup>27</sup> ».

Bien que ces commentaires s'appliquent au mentorat dans des milieux de travail, nous croyons que les résultats seraient tout aussi impressionnants dans des lieux décisionnels.

#### 4.3 Des programmes de formation et d'information

Pour amener les jeunes à prendre part aux processus décisionnels, il importe de les sensibiliser à l'importance de la participation, ce qui peut être appelé de la formation à la citoyenneté. Il faut leur rendre l'information disponible sur les lieux de réunion et il faut aussi les préparer au rôle qu'ils auront à jouer dans les instances décisionnelles. Les programmes de formation et d'information pour les jeunes auraient ainsi trois grands objectifs :

1. Le premier est de former et d'informer les jeunes sur l'importance de l'engagement, sur les lieux potentiels de participation et sur la place que les jeunes peuvent occuper

Le deuxième  
objectif de la  
formation  
doit être de  
donner les  
outils néces-  
saires aux  
jeunes afin  
qu'ils prennent  
pleinement leur  
place dans les  
lieux décisionnels.

dans la société, notamment par la participation à des instances décisionnelles. Cette formation à la participation peut se faire à différents moments de la vie, notamment au cours du passage dans le système scolaire. Les cours d'éducation à la citoyenneté et autres cours du même type pourraient s'avérer des endroits privilégiés pour aborder ces questions importantes. En donnant des exemples concrets de participation ainsi qu'en informant les jeunes sur les endroits où trouver une information plus approfondie concernant les lieux possibles de participation, ces cours pourraient éveiller certains jeunes. Ils permettraient également de donner une formation de base et d'être une première source d'information pour tous les jeunes (potentiellement au niveau secondaire). De plus, des tournées sous forme d'activités parascolaires pourraient aussi se dérouler dans les écoles afin de sensibiliser les jeunes à l'engagement dans les lieux décisionnels. Des formes accrocheuses de mobilisation devraient cependant être trouvées afin d'obtenir l'attention des jeunes.

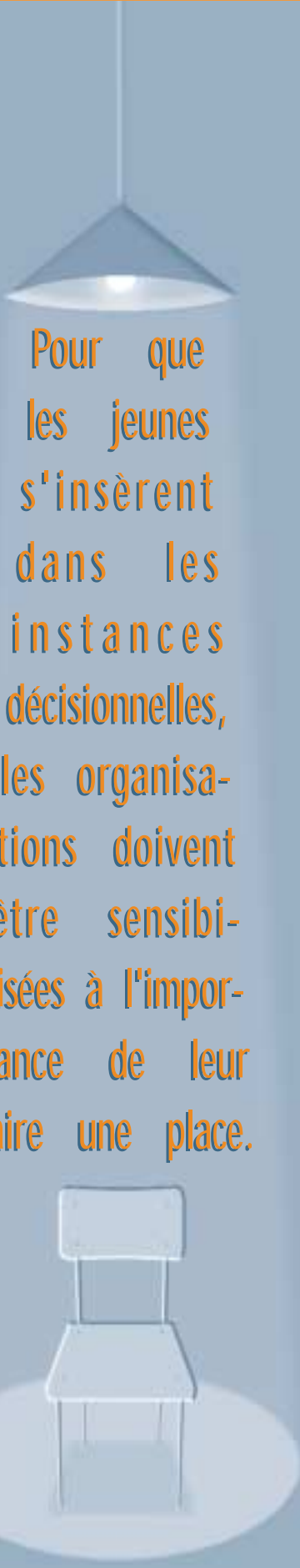
2. Le deuxième objectif de la formation doit être de donner les outils nécessaires aux jeunes afin qu'ils prennent pleinement leur place dans les lieux décisionnels. Pour répondre le mieux possible aux attentes et aux responsabilités reliées au siège qui leur est accordé, les jeunes doivent maîtriser un ensemble de notions: les responsabilités qu'implique le rôle d'administrateur, les règles de fonctionnement des instances décisionnelles, certaines techniques de communication en groupe et toute autre information pertinente rattachée à la participation à une instance décisionnelle.

*« On peut pas juste prendre un jeune et l'envoyer dans le C.A. Faut avoir un genre de processus d'intégration, le former sur le langage utilisé et la procédure. Si tu comprends pas ce qui se passe, ben après deux minutes tu décroches et tu penses au reste de ta journée. Ben là, le jeune est juste dans la salle pour dire qu'il y a un jeune là. »*

(homme actif dans le milieu communautaire (centre de jeunes), 25 ans)

3. Le troisième objectif est de rendre l'information disponible sur les lieux potentiels de participation. Les moyens de communication doivent être mis à profit dans la quête d'un meilleur engagement des jeunes, puisque les nouvelles générations ont été habituées à fonctionner quotidiennement avec l'informatique pour répondre à leurs questions. Ainsi, afin d'inciter les jeunes à participer aux instances décisionnelles des organisations (qu'elles soient de l'île de Montréal ou d'ailleurs au Québec), un mécanisme doit être mis en place afin qu'un jeune cherchant de l'information sur des lieux potentiels de participation puisse l'obtenir rapidement. La mise en place de ce mécanisme passe par la création d'un site Internet ou l'utilisation d'un site déjà existant (par exemple celui du Forum jeunesse ou du Conseil permanent de la jeunesse) où seront consignés les renseignements sur les lieux de participation. Ce site pourrait décrire ces lieux en -





Pour que les jeunes s'insèrent dans les instances décisionnelles, les organisations doivent être sensibilisées à l'importance de leur faire une place.

utilisant différents paramètres : lieux d'opération, sujets traités, clientèles desservies, participation bénévole ou non, modes d'accès aux postes, présence de sièges réservés pour les jeunes, existence de comités jeunesse, présence d'un système de parrainage ou non, historique, etc. Un jeune pourrait ainsi cliquer sur son quartier ou sur sa région et obtenir de l'information sur les lieux décisionnels qui lui sont accessibles tels les conseils d'administration du CLSC, des organismes communautaires et de la commission scolaire ou encore l'exécutif de comté d'un parti politique, etc.

#### 4.4 Sensibilisation des organisations

Pour que les jeunes s'insèrent dans les instances décisionnelles, les organisations doivent être sensibilisées à l'importance de leur faire une place, aux facteurs qui peuvent favoriser leur insertion et aux gestes qu'elles peuvent poser en ce sens. Les organisations doivent aussi être informées de l'apport potentiel que les jeunes peuvent amener.

1. En premier lieu, nous ne pouvons passer outre l'importance d'une approche personnalisée pour susciter la participation des jeunes. Étant de plus en plus sollicités de toutes parts et pour toutes sortes d'activités, les jeunes doivent sentir qu'ils ont un rôle important à jouer dans une organisation si on souhaite qu'ils siègent à une instance décisionnelle. Les rapports humains demeurent primordiaux pour favoriser l'engagement surtout quand il est bénévole. Les jeunes ont besoin de savoir que les autres administrateurs désirent réellement dialoguer avec eux, plutôt que seulement combler un siège. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous proposons la mise sur pied de mesures de parrainage.

La présidente d'une organisation du secteur de la culture, des arts, des sports et du loisir a répondu ainsi à une de nos questions sur le meilleur moyen de favoriser une présence accrue des jeunes:

*« Approcher les jeunes personnellement (et pas seulement une convocation écrite à l'Assemblée générale annuelle) et leur présenter d'une manière concrète (voir un dossier spécifique) sur lequel ils peuvent oeuvrer. »*

2. Plusieurs obstacles à l'insertion des jeunes mentionnés avaient trait au fonctionnement des organisations : les horaires, l'ouverture aux jeunes, le jargon technique etc. Plusieurs d'entre eux pourraient être éliminés par des gestes simples tels : une ouverture aux idées des jeunes, leur laisser un droit de parole équitable, faire en sorte que le président les laisse exprimer leurs opinions et fasse attention à ne pas abuser d'un langage trop complexe (comptable, technique, etc.) ou d'acronymes.

D'un côté, les jeunes doivent avoir une volonté de participer à la société. De l'autre, les organisations formant cette société doivent s'ouvrir et faire une place à ces jeunes.

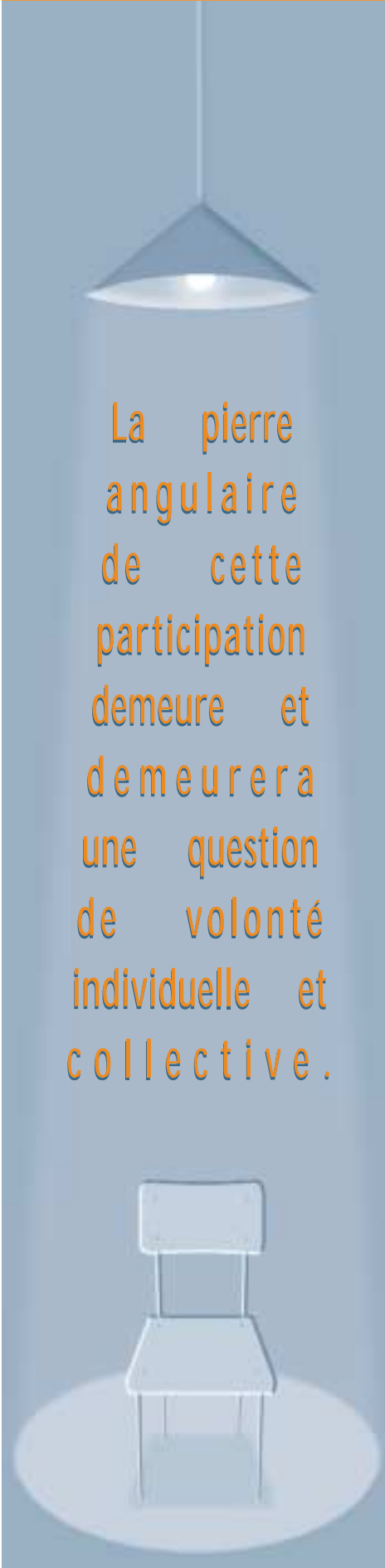
Certains gestes peuvent aussi être posés face à l'organisation des rencontres. Par exemple, les horaires des réunions peuvent constituer une entrave à la participation de plusieurs jeunes. Cette entrave peut facilement être réduite par la consultation des jeunes quant aux meilleurs moments pour tenir les rencontres. Il est évident que peu de jeunes pourront participer aux instances décisionnelles si les rencontres se tiennent pendant leurs cours ou pendant les heures de repas de leurs enfants. On réalise ainsi qu'une prise en compte de certains éléments simples peut grandement faciliter l'insertion des jeunes dans les instances décisionnelles.

#### 4.5 Perspectives d'avenir / Le défi de la participation

Le défi de la participation des jeunes aux instances décisionnelles s'avère donc double. D'un côté, les jeunes doivent avoir une volonté de participer à la société. De l'autre, les organisations formant cette société doivent s'ouvrir et faire une place à ces jeunes aux parcours et aux idées différentes des leurs. Ne dit-on pas que les améliorations proviennent de la confrontation des idées !

Il fut intéressant de constater, dans les entrevues que nous avons réalisées, une tendance positive face à la participation des jeunes. Selon plusieurs d'entre eux, la situation s'améliore. Les jeunes sont de plus en plus mobilisés et conscients de l'importance de la participation ainsi que du rôle qu'ils peuvent jouer dans la société. Souvent, ils ont donné comme exemple la mobilisation entourant le Sommet des Amériques et la multiplication du nombre de militants antimondialisation. Selon eux, les jeunes, en prenant conscience du rôle qu'ils ont à jouer dans la société, seront de plus en plus enclins à participer aux instances décisionnelles. Ainsi, la prochaine étape sera de s'assurer que les organisations auront l'ouverture et la capacité d'accueillir ces jeunes.

Ces organisations devront d'ailleurs se rappeler que les jeunes d'aujourd'hui seront les adultes de demain. Leur participation à toutes les sphères de la société s'avère importante non seulement pour représenter le point de vue de la jeunesse - point de vue peu entendu - mais aussi pour former une relève compétente et consciente des enjeux. Les organisations doivent percevoir que si elles veulent survivre au delà des individus qui les composent, elles doivent dès aujourd'hui commencer à transférer leurs connaissances et leur culture organisationnelle à des plus jeunes. Bien sûr, ces jeunes ont aujourd'hui moins de connaissances ou d'expérience, mais ils ont le potentiel nécessaire pour apprendre toutes ces nouvelles choses. Il s'agit simplement de leur faire confiance, de s'ouvrir à eux et de les appuyer dans leurs apprentissages pour parvenir à maximiser l'impact de leur intégration.



La pierre  
angulaire  
de cette  
participation  
demeure et  
demeurera  
une question  
de volonté  
individuelle et  
collective.

La meilleure manière d'appuyer ces jeunes sera différente d'une organisation à l'autre. Nous avons abordé le parrainage, mais plusieurs possibilités s'offrent aux organisations soucieuses d'accueillir des jeunes. Chacune de ces possibilités, en plus de conserver une certaine mémoire collective et de transférer les connaissances acquises par les anciens, devra reconnaître la volonté d'affirmation et de changement des jeunes. Cependant, la pierre angulaire de cette participation demeure et demeurera une question de volonté individuelle et collective.

## Notes

- <sup>1</sup> M. Gauthier et L. Piché, *Participation des jeunes aux lieux d'influence et de pouvoir*, p. 2.
- <sup>2</sup> M. Gauthier, « La participation des jeunes à la vie civique emprunte des voies différentes », p. 51.
- <sup>3</sup> R. Hudon et B. Fournier, dir., *Jeunesse et politique. Conceptions de la politique en Amérique du Nord et en Europe*.
- <sup>4</sup> M. Gauthier et L. Piché, *Participation des jeunes aux lieux d'influence et de pouvoir*, p. 2.
- <sup>5</sup> M. Gauthier, « La participation des jeunes à la vie civique emprunte des voies différentes », p. 52.
- <sup>6</sup> Conseil permanent de la jeunesse, *Pour l'accès des jeunes à une citoyenneté pleine et active*, p. 41.
- <sup>7</sup> Gouvernement du Québec, *Politique québécoise de la jeunesse : La jeunesse au cœur du Québec*, p. 16.
- <sup>8</sup> P. Beaudry et D.A. Green, « Cohort patterns in Canadian earnings : assessing the role of skill premia in inequality trends ».
- <sup>9</sup> M. Perrault, « Un messie nommé Koizumi », p. A9.
- <sup>10</sup> Gouvernement du Québec, *Déclaration commune faisant état des consensus dégagés par les participantes et participants associés au Sommet du Québec et de la jeunesse*.
- <sup>11</sup> M. Molgat, « De l'intégration à l'insertion... Quelle direction pour la sociologie de la jeunesse au Québec ? », p. 77.
- <sup>12</sup> Gouvernement du Québec, *Plan d'action jeunesse 1998-2001*, p. 13.
- <sup>13</sup> Conseil permanent de la jeunesse, *Vers une politique jeunesse ! Éléments de réflexion en vue du Sommet du Québec et de la jeunesse*, p. 13.

- <sup>14</sup> Forum jeunesse de l'île de Montréal, *Un départ pour l'action : Rapport de l'Événement régional jeunesse tenu les 21 et 22 janvier 2000*, p. 22.
- <sup>15</sup> Gouvernement du Québec, *Politique québécoise de la jeunesse : La jeunesse au cœur du Québec*, p. 28.
- <sup>16</sup> Ibid.
- <sup>17</sup> Ibid.
- <sup>18</sup> Institut de la statistique du Québec, « Région administrative Montréal (06) », p.1.
- <sup>19</sup> Forum jeunesse de l'île de Montréal, *Un départ pour l'action : Rapport de l'Événement régional jeunesse tenu les 21 et 22 janvier 2000*, p.11.
- <sup>20</sup> Questionnaire soumis aux organisations en annexe.
- <sup>21</sup> Questionnaires d'entrevue en annexe.
- <sup>22</sup> Les codes et leurs significations respectives se retrouvent en annexe.
- <sup>23</sup> Centres hospitaliers de soins de longue durée.
- <sup>24</sup> D. Maisonneuve, *Portrait de femmes siégeant aux instances décisionnelles dans les organismes de développement local et régional sur l'île de Montréal*, CRDÎM, Montréal, 2001.
- <sup>25</sup> L. Lemay, « Quelle sera la place des femmes dans le nouveau Montréal ».
- <sup>26</sup> Métro, « Les jeunes montréalais veulent une place de choix », p.1.
- <sup>27</sup> É. Bédard, *Le Pont entre les générations*, p. 123.

## Bibliographie

BEAUDRY, P. et GREEN, D.A., « Cohort patterns in Canadian earnings : assessing the role of skill premia in inequality trends », *Revue canadienne d'économie*, vol. 33, no. 4, novembre 2000.

BÉDARD, É., *Le Pont entre les générations*, Éditions les Intouchables, 1998, 158 p.

BOHÉMIER, H., « Participer en toute égalité au développement régional », Bulletin du CRDÎM, juin 2001.

Conseil permanent de la jeunesse, *Pour l'accès des jeunes à une citoyenneté pleine et active*, Québec, septembre 1999, 55 p.

Conseil permanent de la jeunesse, *Vers une politique jeunesse ! Éléments de réflexion en vue du Sommet du Québec et de la jeunesse*, Québec, février 2000, 28 p.

Forum jeunesse de l'île de Montréal, *Un départ pour l'action : Rapport de l'événement régional jeunesse tenu les 21 et 22 janvier 2000*, Montréal, 2000, 30 p.

GAUTHIER, M. et PICHE, L., *Participation des jeunes aux lieux d'influence et de pouvoir*, INRS-Observatoire Jeunes et Société, mai 2001, 10 p.

GAUTHIER, M., « La participation des jeunes à la vie civique emprunte des voies différentes », texte tiré du recueil de M. Gauthier, L. Duval, J. Hamel et B. Ellefsen, dir., *Être jeune en l'an 2000*, Québec, IQRC, 2000, pp. 50-54.

Gouvernement du Québec, *Plan d'action jeunesse 1998-2001*, Québec, 1998, 56 p.

Gouvernement du Québec, *Politique québécoise de la jeunesse : La jeunesse au cœur du Québec*, Québec, 2001, 67 p.

Gouvernement du Québec, *Déclaration commune faisant état des consensus dégagés par les participantes et participants associés au Sommet du Québec et de la jeunesse*, [www.sommet.gouv.qc.ca/fr/Declaration.htm](http://www.sommet.gouv.qc.ca/fr/Declaration.htm), février 2000.



HUDON, R. et FOURNIER, B., dir., *Jeunesse et politique. Conceptions de la politique en Amérique du Nord et en Europe*, Sainte-Foy, P.U.L., 1994, 548 p.

Institut de la statistique du Québec, « Région administrative Montréal (06) », [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca), 1er juillet 2000, 2 p.

LEMAY, L. , « Quelle sera la place des femmes dans le nouveau Montréal », *La Presse*, le 3 mai 2001.

MAISONNEUVE, D., *Portrait de femmes siégeant aux instances décisionnelles dans les organismes de développement local et régional sur l'île de Montréal*, CRDÎM, Montréal, 2001, 40 p.

Métro, « Les jeunes montréalais veulent une place de choix », *Journal Métro*, lundi 9 avril 2001.

MOLGAT, M., « De l'intégration à l'insertion... Quelle direction pour la sociologie de la jeunesse au Québec ? », texte tiré du recueil de M. Gauthier et J.-F. Guillaume, dir., *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*, Québec, IQRC, 1999, pp. 77-93.

PERRAULT, M. « Un messie nommé Koizumi », *La Presse*, page A9, le 29 avril 2001.

## Annexes

### Annexe 1 : Divers tabl eaux

Tableau 14 : Répartition des jeunes par secteur, en nombre réel

	Aucun jeune	1 jeune	2 jeunes	3 jeunes	4 jeunes	5 jeunes	6 jeunes	7 jeunes	8 jeunes	Total
Développement social et économique	18	6	6	8	1	3	0	0	0	42
Éducation	9	0	10	1	0	0	1	0	0	21
Culture, arts, sports et loisirs	10	2	5	5	0	0	0	0	0	22
Milieu politique	2	1	0	0	1	0	0	0	0	4
Santé	4	0	0	1	1	0	0	0	1	7
Milieu syndical	4	2	2	0	0	0	0	0	0	8
Total	47	11	23	15	3	3	1	0	1	104

Tableau 15 : Répartition des jeunes actifs, par instance décisionnelle et par mode d'accès au poste

	Élu	Réservé Nommé	Réservé élu	Nommé	Total
Conseil exécutif	8	-	1	3	12
Conseil administration	51	10	29	8	98
Conseil établissement	9	-	6	2	17
Comité coordination	2	2	-	6	10
Conseil d'élus	4	-	-	2	6
Total	74	12	36	21	143

Tableau 16 : Mécanismes de consultation

Consultation Activités s'adressant	Consultations informelles	Forums, consultations formelles et ponctuelles	Instances ou comités propres aux jeunes	2 des 3 formes de consultation	Les 3 formes de consultation	Aucune consultation
Exclusivement aux jeunes	72% (13/18)	56 % (10/18)	61 % (11/18)	33 % (6/18)	28 % (5/18)	0
Majoritairement aux jeunes	61% (23/38)	50 % (19/38)	55 % (21/38)	34 % (13/28)	18 % (7/38)	3% (1/38)
Souvent aux jeunes	68 % (19/28)	22 % (6/28)	36 % (10/28)	39 % (11/28)	7 % (2/28)	7% (2/28)
Occasionnellement aux jeunes	35 % (6/17)	29 % (5/17)	18 % (3/17)	0	6 % (1/17)	29 % (5/17)
D'aucune manière aux jeunes	100 % (3/3)	33 % (1/3)	33 % (1/3)	67 % (2/3)	0	0

Tableau 17: Présence des jeunes par type d'activités des organisations, en nombre réel

	Aucun jeune	1 jeune	2 jeunes	3 jeunes	4 jeunes	5 jeunes et plus
Activités s'adressant exclusivement aux jeunes	6 /18	1/18	3/18	8/18	0	0
Activités s'adressant majoritairement aux jeunes	14/38	2/38	12/38	5/38	1/38	4/38
Activités s'adressant souvent aux jeunes	14/27	3/27	6/27	2/27	1/27	1/27
Activités s'adressant occasionnellement aux jeunes	11/18	4/18	2/18	0	1/18	0
Activités ne s'adressant d'aucune manière aux jeunes	2/3	1/3	0	0	0	0
Total	47/104	11/104	23/104	15/104	3/104	5/104

Tableau 18 : Représentation hommes/femmes chez les jeunes, par secteur

	Développement social et économique	Éducation	Culture, arts, sports et loisirs	Milieu politique	Santé	Milieu syndical	Total
Il y a davantage d'hommes que de femmes	9 21 %	6 29 %	7 32 %	2 50 %	0	5 63 %	29 28 %
Il y a autant d'hommes que de femmes	16 38 %	7 33 %	4 18 %	1 25 %	2 29 %	1 12 %	31 30 %
Il y a davantage de femmes que d'hommes	8 19 %	6 29 %	5 23 %	1 25 %	2 29 %	1 12 %	23 22 %
Aucune réponse	9 22 %	2 9 %	6 27 %	0	3 42 %	1 13 %	21 20 %

## Annexe 2 : Les questionnaires

### 1- QUESTIONNAIRE SOUMIS AUX ORGANISATIONS

1. Quel est le secteur d'activité de votre organisme ? Cochez une case.

- Développement social et économique
- Éducation
- Culture, arts, sports et loisirs
- Milieu politique
- Santé
- Entreprise privée
- Milieu syndical
- Si autre, précisez

2. Est-ce que les activités de votre organisme s'adressent aux jeunes (12-30 ans) ?

- D'aucune manière
- Occasionnellement
- Souvent
- Majoritairement
- Exclusivement

3. Pour chaque instance décisionnelle que possède votre organisme, précisez le nombre de sièges, le nombre de jeune(s) participant à l'instance ainsi que le mode d'accès du jeune à l'instance concernée.

- Comité exécutif
- Conseil d'administration
- Conseil d'établissement
- Comité de coordination
- Conseil d'élus (villes, etc...)
- Autre(s)

*En ce qui touche le mode d'accès des jeunes, veuillez préciser s'il s'agit d'une nomination ou d'une élection et s'il s'agit d'un mode normal ou d'un siège (d'un processus entier, dans certains cas) réservé aux jeunes. Vous pouvez également nous indiquer une situation particulière, une procédure spéciale, un siège réservé aux jeunes mais encore vacant, etc.*

4. En considérant l'ensemble des jeunes participant aux instances décisionnelles de votre organisme, quel énoncé correspond davantage à la réalité ?

- Il y a davantage d'hommes que de femmes
- Il y a autant d'hommes que de femmes
- Il y a davantage de femmes que d'hommes

5. Lorsque des jeunes sont consultés par votre organisme, quelle est la ou les voie(s) utilisée(s) ? Cochez aucune, une ou plusieurs cases.

- Consultations informelles
- Forums, consultations formelles et ponctuelles
- Instance ou comité propre aux jeunes

6. Selon vous, quel est (ou serait, théoriquement) le principal apport des jeunes aux instances de votre organisation ? Cochez une ou deux cases seulement.

- Représentativité
- Idées innovatrices
- Critiques, conflits
- Nouvelles compétences
- Dynamisme et énergie
- Pertes de temps
- Aucun apport particulier
- Autre(s), précisez

7. Selon vous, quel est l'intérêt pour un jeune de participer aux décisions dans votre organisme ?

8. Quelle est selon vous l'influence des jeunes lors des prises de décision dans votre organisation ?

- Nulle
- Faible
- Significative
- Importante
- Décisive



9. Selon vous, quels sont les obstacles à la participation des jeunes à des instances décisionnelles d'organismes comme le vôtre ?

10. Personnellement, êtes-vous favorable à une présence accrue de jeunes dans les instances décisionnelles de votre organisme ?

- Oui
- Non
- Mitigé

11. Si oui, de quelle façon tenteriez-vous d'atteindre cet objectif ?

*Identification de l'organisme (facultatif)*

12. Nom de l'organisme ?

13. Quel est votre fonction dans l'organisme ?

14. Pour les fins de notre recherche, pouvez-vous nous référer un jeune participant à une instance décisionnelle dans votre organisation ?

## 2- QUESTIONNAIRE SOUMIS AUX JEUNES ACTIFS

Notes de protocole de recherche:

Cette entrevue a pour but de recueillir des renseignements généraux sur votre expérience et votre organisation en matière de place faite aux jeunes dans les instances décisionnelles de l'île de Montréal.

Les données et renseignements obtenus par cette entrevue seront utilisés dans le cadre d'une recherche portant sur ce sujet. Ils peuvent mener à la rédaction et à la publication de documents sur le sujet.

Il est bien entendu que les données et commentaires recueillis seront utilisés en tant que données et que l'anonymat des répondants sera respecté. L'enregistrement des entrevues n'a pour but que de faciliter l'utilisation de l'information recueillie.

Date de l'entrevue  
Nom du répondant  
Téléphone  
Courriel  
Nom de l'organisme ?

INFORMATIONS SUR LE RÉPONDANT

a) Occupation ?

- Étudiant
- Travail
- Travail/études
- Autres

b) Scolarité ?

- Élémentaire
- Secondaire
- Collégial
- Universitaire
- Universitaire (études supérieures)

c) Âge ?

d) Sexe F  M

e) Quartier de résidence sur l'île de Montréal

f) Lieu de travail

g) Langue maternelle : F  A  Autres

h) Origine ethnique

i) Parent : couple  mono  et enfants?

j) Vous êtes engagé dans un organisme/instance dans quel domaine ?

- Développement social et économique
- Éducation
- Culture, arts, sports et loisirs
- Milieu politique
- Santé
- Entreprise privée
- Milieu syndical

## QUESTIONS AU RÉPONDANT

- 1) Fonction ou titre dans une instance décisionnelle :
- 2) Racontez-nous comment vous avez accédé à ce poste/fonction :
- 3) Pourquoi êtes-vous engagé(e) ? (motivations : antécédent familial, rencontre, cause, motivation circonstancielle)
- 4) S'engager, qu'est-ce que ça donne ? Aux autres ? À soi ? En général, quel est l'intérêt pour un jeune de participer aux décisions dans un organisme (principales motivations) ?
- 5) Quelle est selon vous l'influence des jeunes lors des prises de décision dans votre organisation ?
 

Nulle	<input type="checkbox"/>
Faible	<input type="checkbox"/>
Significative	<input type="checkbox"/>
Importante	<input type="checkbox"/>
Décisive	<input type="checkbox"/>
- 6) Selon vous, quels sont les obstacles à la participation des jeunes à des instances décisionnelles d'organismes comme le vôtre ?
- 7) Quel sont les facteurs limitant plus généralement les jeunes dans leur volonté de s'impliquer ( manque d'expérience, réseau d'appuis pas assez puissant, manque de formation, absence de transmission des connaissances, manque d'accès à l'information, manque de motivation ou tout autre facteur ) ?
- 8) Quel sont les facteurs facilitant plus généralement les jeunes dans leur volonté de s'impliquer (l'exercice d'un certain pouvoir, l'âge, le soutien familial, la connaissance du sujet, la formation offerte et le désir d'apprendre, un droit de parole équitable, l'horaire, la connaissance des lieux de pouvoir, le soutien et la reconnaissance, le sentiment d'appartenance, la proximité géographique de l'organisme) ?
- 9) Quel est votre niveau de satisfaction face à la situation actuelle ? Personnellement ? En général ? Quel est le problème ? Comment est-ce qu'on peut le régler ?

10) Quel mode d'accès serait selon vous la meilleure façon de permettre aux jeunes de prendre part à des instances décisionnelles ? (suggérer au besoin des formules pour obtenir une réaction)

11) Est-ce que les activités de votre organisme s'adressent aux jeunes (12-30 ans) ?

- D'aucune manière
- Occasionnellement
- Souvent
- Majoritairement
- Exclusivement

12) Si connu, pour chaque instance décisionnelle que possède votre organisme, précisez-nous le nombre de sièges, le nombre de jeune(s) participant à l'instance ainsi que le mode d'accès du jeune à l'instance concernée.

- Comité exécutif
- Conseil d'administration
- Conseil d'établissement
- Comité de coordination
- Conseil d'élus (villes, etc...)
- Autre(s)

13) En considérant l'ensemble des jeunes participant aux instances décisionnelles de votre organisme, quel énoncé correspond davantage à la réalité ? Pourquoi ?

- Il y a davantage d'hommes que de femmes
- Il y a autant d'hommes que de femmes
- Il y a davantage de femmes que d'hommes

14) Lorsque des jeunes sont consultés par votre organisme, quelle est la ou les voie(s) utilisée(s) ?

- Consultations informelles
- Forums, consultations formelles et ponctuelles
- Instance ou comité propre aux jeunes

15) Selon vous, quel est (ou serait, théoriquement) le principal apport des jeunes aux instances de votre organisation ? Offrir le choix de réponse au besoin.

- Représentativité
- Idées innovatrices
- Critiques, conflits
- Nouvelles compétences
- Dynamisme et énergie
- Pertes de temps
- Aucun apport particulier
- Autre(s), précisez

### 3- QUESTIONNAIRE SOUMIS AUX JEUNES NON ACTIFS

Notes de protocole de recherche:

Cette entrevue a pour but de recueillir des renseignements généraux sur votre expérience et votre organisation en matière de place faite aux jeunes dans les instances décisionnelles de l'île de Montréal.

Les données et renseignements obtenus par cette entrevue seront utilisés dans le cadre d'une recherche portant sur ce sujet, ils peuvent mener à la rédaction et à la publication de documents sur le sujet.

Il est bien entendu que les données et commentaires recueillis seront utilisés en tant que données et que l'anonymat des répondants sera respecté. L'enregistrement des entrevues n'a pour but que de faciliter l'utilisation de l'information recueillie.

Date de l'entrevue  
Nom du répondant  
Téléphone  
Courriel  
Nom de l'organisme ?

INFORMATIONS SUR LE RÉPONDANT

a) Occupation ?

- Étudiant
- Travail
- Travail/études
- Autres

b) Scolarité ?

- Élémentaire
- Secondaire
- Collégial
- Universitaire
- Universitaire (études supérieures)

d) Âge ?

d) Sexe F  M

e) Quartier de résidence sur l'île de Montréal

j) Lieu de travail

k) Langue maternelle : F  A  Autres

l) Origine ethnique

m) Parent : couple  mono  et enfants



## QUESTIONS AU RÉPONDANT

1. Vous êtes jeunes et vous ne participez pas à des comités, des instances décisionnelles (ou encore n'occupez pas des responsabilités publiques dans votre milieu) : pour quelles raisons ?
2. Vous connaissez des jeunes impliqués ou occupant des sièges officiels ? Croyez-vous qu'ils sont nombreux ?
3. Quel est l'intérêt pour un jeune de participer aux décisions dans un organisme (principales motivations) ?
4. Quel pouvoir croyez-vous que les jeunes ont, en général, lorsqu'ils participent à des instances décisionnelles telles que (donner des exemples) ? Pourquoi ?
5. Selon vous, quel est (ou serait, théoriquement) le principal apport des jeunes aux instances décisionnelles d'un organisme ? (suggérer au besoin un choix de réponse, positifs et négatifs)
6. Selon vous, quels sont les obstacles à la participation volontaire des jeunes à des instances décisionnelles d'organismes ? Qu'est-ce qui limite leur implication ? (manque d'expérience, réseau d'appuis pas assez puissant, manque de formation, absence de transmission des connaissances, manque d'accès à l'information, manque de motivation ou tout autre facteur) Relancer au besoin pour plus de précisions.
7. Est-ce que vous trouvez qu'il y a assez de jeunes présents dans les lieux de décision qui vous concernent ?
8. Est-ce que vous trouvez que la réalité des jeunes ainsi que leurs points de vue sont bien pris en compte actuellement ?
9. Selon vous, qu'est-ce qui facilite - ou faciliterait - l'engagement des jeunes dans des lieux de décision comme (donner des exemples pertinents) ?
10. Qu'est-ce qu'il faudrait pour vous convaincre, vous, de participer à une instance donnée ? (souligner des solutions possibles pour les tester)

## LUMIÈRE SUR

LA PLACE DES JEUNES DANS  
LES LIEUX DÉCISIONNELS  
SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL

Une étude réalisée par



[www.forumjeunesseiledemontreal.org](http://www.forumjeunesseiledemontreal.org)

avec la participation financière

CRDM



Conseil régional  
de développement  
de l'île de Montréal

[www.crdm.org](http://www.crdm.org)

Québec

Secrétariat  
à la jeunesse

[www.sommet.gouv.qc.ca/jeunes/](http://www.sommet.gouv.qc.ca/jeunes/)

